JOURNAL
indépendant | intrépide | sans compromis
FRANZ WEBER
juillet | août | septembre 2009 | No 89 | Fr. 5.– | AZB/P.P. Journal 1820 Montreux 1 | Postcode 1

La Suisse des bétonneurs

Safetycar à Vendlincourt
Une histoire incroyable!
4

La surpopulation
Un sujet tabou
17

Cassis de Dijon
Un principe néfaste
26

www. ffw.ch

Fondation Franz Weber: la griffe d'une protection animale efficace

En faveur des animaux et de la nature

Notre travail est au service de la collectivité

Les actions de la Fondation sont motivées par la conviction que les animaux dans leur ensemble en tant que partie intégrante de la création, ont droit à l'existence et à l'épanouissement dans un habitat convenable, et que l'animal individuel en tant qu'être sensible a une valeur et une dignité que l'homme n'a pas le droit de mépriser.

Aussi bien dans ses campagnes de protection et de sauvetage de paysages, que dans celles d'animaux persécutés et torturés, la Fondation s'efforce inlassablement d'éveiller en l'homme sa responsabilité vis-à-vis de la nature et d'obtenir pour les peuples d'animaux un statut juridique parmi les institutions humaines leur garantissant protection, droits et survie.

La FFW, reconnue d'utilité publique, est exonérée d'impôts. Pour pouvoir continuer à remplir ses grandes tâches au service de la nature et du monde animal, la Fondation devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie, ni par les pouvoirs publics, elle dépend entièrement des seuls dons, donations, legs, etc...

FONDATION FRANZ WEBER

Quand tout semble vain, quand tous les espoirs s'en vont, quand on est saisi d'accablement face à la destruction de la nature et à la misère des animaux persécutés et torturés...on peut encore se tourner vers la Fondation Franz Weber .

Aidez-nous ! Chaque don, aussi modeste soit-il, est important et reçu avec gratitude.

Comptes:

SUISSE: Banque Landolt & Cie, ch de Roseneck 6, CH-1006 Lausanne, CCP 10-1260-7, compte Fondation Franz Weber, IBAN CH76 0876 8002 3045 00003 ou compte postal 18-6117-3 Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1 IBAN CH3109000000180061173

FRANCE: Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, Avignon, Compte no 9483909 3 133, Code établissement 11306, Code Guichet 00084, Clé R.I.B 59, BIC AGRIFRPP813, IBAN FR76 1130 6000 8494 8390 9313 359

SVP, préférez le E-Banking **www.ffw.ch**

Renseignements FONDATION FRANZ WEBER
Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

Embargo sur les produits de phoques: nos parlementaires toujours à la traîne

Le 27 juillet 2009, le Conseil des Ministres de l'UE confirmait l'embargo sur les produits de phoques, voté par la Parlement européen le 5 mai dernier.

Avec cette confirmation, le dernier obstacle est franchi et l'embargo entrera en vigueur des 2010, avant la prochaine saison de chasse.

Grâce à ces développements en UE, les marchés de fourrures de phoques se sont effondrés et 250'000 phoques ont ainsi eu la vie sauve !

Que compte faire la Suisse ?

La motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) qui voulait permettre «sous certaines conditions» le commerce des produits de phoques en Suisse avait été renvoyée à la Commission le 11 juin pour être remaniée dans le sens de l'embargo européen. Or, le 27 août dernier, la CSEC-E présente une nouvelle motion voulant toujours permettre le commerce des produits de phoques «sous certaines conditions», mais cette fois en respectant les accords bilatéraux en vigueur avec l'UE. Un ajout qui ne change rien au fait que la Suisse, située au cœur de l'Europe, risque ainsi de devenir une plaque tournante du commerce de ces produits honteux.

Mais le dernier mot n'est pas encore dit. La motion doit encore franchir plusieurs obstacles pour être acceptée. Il va sans dire qu'avec nos alliés nous continuons à nous battre. Car seule une interdiction totale du commerce des produits de phoques peut faire casser les massacres sur la banquise canadienne.

FONDATION FRANZ WEBER

Suisse

Sauver le sol suisse La folle histoire de Vendlincourt >>4
Lavaux Vers la protection ultime >>21
Principe Cassis de Dijon Retour aux batteries de poules en Suisse? >>26

Animaux

Les phoques de Saimaa Nouvelle campagne de la FFW >>8
Au secours des éléphants Alerte rouge en Afrique >>10
Massacres de dauphins et de baleines Nouveau procès à Genève >>29

Société

Minarets en Suisse Tolérances unilatérales >>14
Fléau de notre temps La surpopulation >> 17
Paris il y a 50 ans Le Club du Faubourg >>22

JFW plus

Les lecteurs ont la parole >>29
La palette végétarienne >>36
Giessbach 2009 >>39

Impressum

Editeur: Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra
Rédacteur en chef: Franz Weber
Rédaction: Judith Weber, Walter Fürsprech, Vera Weber, Alika Lindbergh
Mise en page: Vera Weber
Impression: Ringier Print Adligenswil AG
Rédaction, Administration: Journal Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux (Suisse), tél 021 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 964 57 36. E-mail: ffw@ffw.ch – Site internet: http://www.ffw.ch
Abonnements: Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux, Tél. 021 964 24 24 ou 964 37 37
Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

No 89 juillet | août | septembre 2009

Vendlincourt, village intact qui fait honneur au Jura

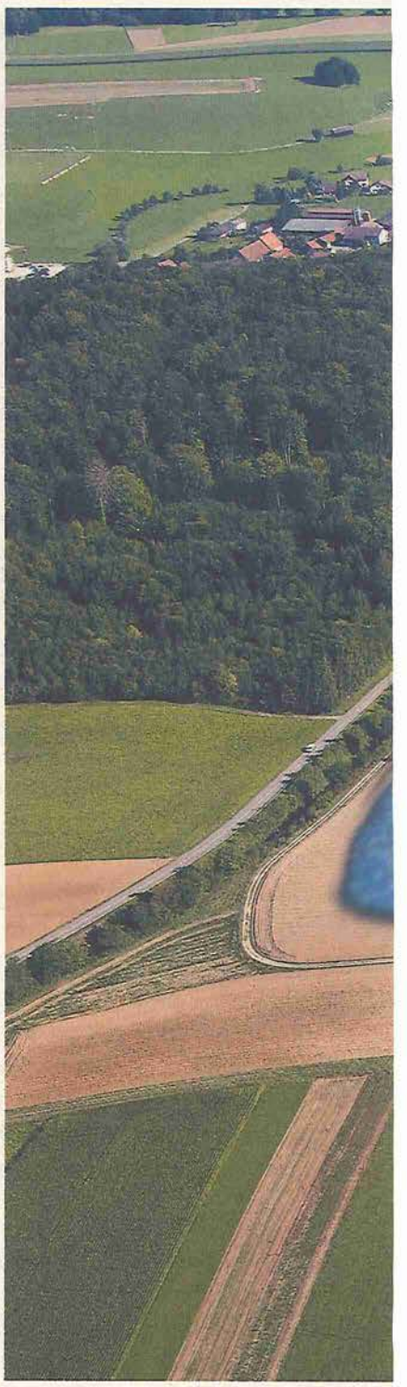

L'incroyable histoire de Vendlincourt

Judith Weber et Stéphanie Houzé

Toujours plus rares et toujours plus précieux se font les paysages inviolés dans notre petite Suisse. Certes, nous connaissons encore des espaces verts de grande beauté, préservés, dont la magie va droit au cœur. Qu'ils sont exigus cependant, comme déchiquetés, grignotés! Il suffit de lever les yeux pour qu'apparaissent dans le champ de vision, béton, grues et autres signes de la constructivite moderne.

Où sont donc nos larges campagnes et leurs vastes espaces de vie, derniers refuges de notre faune animale et aviaire, indispensables réserves nourricières du pays en temps de crise ?

L'Ajoie dans le canton du Jura appartient encore à ces régions d'exception, d'une extrême beauté et intactes, à préserver à tout prix. Depuis le Buisson Galant, à 522 m d'altitude, le regard embrasse la perspective splendide d'une campagne apparemment sans frontière, un paysage de rêve fait de forêts entourant les champs agricoles, des prairies, des étangs, des haies. Un ensemble d'une harmonie sans pareil avec des villages comme Alle, Courgenay, Vendlincourt et d'autres, délimité au fond par la montagne.

S'ajoute à cette vue imprenable une sensation de calme et de paix, comme si ceux qui ont construit la route de Alle à Vendlincourt et surtout la ligne ferroviaire Porrentruy-Bonfol avaient voulu respecter ce paysage.

L'Ajoie, toutefois, n'est pas qu'un joyau rural prédestiné à un tourisme durable ainsi que le demande la législation suisse; elle recèle des terres agricoles intouchables ainsi que d'intouchables zones de protection des eaux.

Intouchable ?

Voici ce qui se passe dans notre pays aujourd'hui, plus précisément en Ajoie dans le canton du Jura : un promoteur privé, Florient Lachat, souhaite construire, sous le nom de **«Safetycar Jura», un circuit automobile de 2,7 kms, large de 13 mètres, sur une étendue de quinze hectares.**

Nous en avions donné l'alerte une première fois dans le numèro 85 (octobre / novembre / décembre 2008) de ce journal.

Pour mener à bien son projet, M. Lachat commence par rechercher des terrains susceptibles d'abriter la constructi-

Le projet Safetycar Jura. Engendré par le circuit, le trafic automobile venant de la Transjurane et passant par le village d'Alle, et celui venant de Mulhouse passant par Bonfol (avec ses étangs) et le village de Vendlincourt changeront la région d'Ajoie profondément et de manière irréparable. Encerclé à l'avant plan le réservoir d'eau du village d'Alle.

on envisagée. Mais un circuit automobile, chacun le sait, « ça fait du bruit, ça pue et ça pollue ». Or, quel genre d'endroit, quel genre de terrain se prêterait mieux à la réalisation d'un projet bruyant et polluant que la forêt et les champs, des endroits où par définition « il n'y a rien », et rien à craindre de voisins susceptibles de faire opposition au projet. Mais cela signifie aussi qu'il faut convaincre des paysans ou des particuliers de céder les espaces nécessaires. Ce fut chose faite à Vendlincourt.

Les terrains sur lesquels notre promoteur aurait une possibilité de mettre la main sont toutefois affectés en zone agricole. Or, la loi ne permet pas la réalisation d'un circuit automobile sur ce type de zones : il est donc nécessaire de procéder au changement d'affectation des terrains concernés. Pour cela, il existe un instrument légal : les plans spéciaux d'aménagement du territoire.

L'argument tout puissant : les « places de travail »

C'est dans cette perspective que notre promoteur a réussi à convaincre la commune de Vendlincourt des retombées "positives" de son projet, no-

tamment par la création de postes de travail. Totalement séduite par ces expectatives économiques à court terme, la commune a soumis le plan spécial «Sur la Charmille» à l'enquête publique avant de le transmettre au canton (Service de l'Aménagement du Territoire) pour approbation.

C'est ainsi que pour permettre la réalisation d'un circuit automobile susceptible de générer une dizaine d'emplois non qualifiés à caractère saisonnier, on a vu la commune de Vendlincourt prête à sacrifier 15 hectares de terrains agricoles d'excellente qualité et de fertilité exceptionnelle, et ce en dépit des risques concrets de pollution des eaux souterraines et de l'atteinte irréversible à la beauté et à la quiétude des lieux.

Malgré cette aberration dénoncée par Helvetia Nostra ainsi que par plusieurs voisins et associations, le SAT a rejeté toutes les oppositions, notamment au motif que les intérêts économiques devaient primer sur les intérêts environnementaux :

« ...au vu du faible impact du projet sur les paysages et sites dignes d'intérêt environnant, et au terme d'une évaluation complète des divers intérêts en présence prenant en considération tant les atteintes envisageables que les moyens pratiques aptes à les atténuer, il a été retenu de façon admissible que les intérêts en faveur du projet Safetycar Jura devaient primer».

Recours auprès du Tribunal Administratif

Helvetia Nostra a recouru contre cette décision auprès de la Chambre Administrative du Tribunal Cantonal du Jura. Son recours était motivé par une bonne dizaine de griefs, au rang desquels: le défaut d'étude d'impact sur l'environnement (EIE), la contrariété du projet à l'objectif de développement durable, la possibilité de réaliser le projet sur des sites bien mieux adaptés que Vendlincourt, le non-respect de l'affectation de la zone, la mise en péril de l'approvisionnement alimentaire, l'atteinte irréparable au paysage (y compris à la quiétude du lieu), les risques concrets de pollution de l'air et des eaux souterraines (le site étant situé en zone S2 et S3 de protection des eaux), et enfin, l'absence d'intérêt public à un tel projet.

Etang de Vendlincourt, classé *site protégé*

Une décision rendue au détriment de l'intérêt public

En date du 18 juin dernier, le Tribunal Cantonal a pourtant rejeté le recours.

Ce que nous apprend la lecture de cet arrêt, c'est que nos juges considèrent licite le fait de faire primer les seuls intérêts économiques du projet au détriment des principes de développement durable, d'utilisation mesurée du sol et de protection de l'environnement.

Or tous ces principes sont des objectifs proclamés par la législation sur l'aménagement du territoire et sur la protection de l'environnement, c'est-à-dire qu'ils correspondent à l'intérêt public tel que défini par ces lois.

Concernant le développement durable, il s'agit d'un objectif que toutes les collectivités publiques doivent poursuivre. Il doit permettre de conserver sur le long terme les bases naturelles de la vie, mises en péril par un développement économique et social inapproprié, à l'attention des générations à venir.

Quant à l'utilisation mesurée du sol et la protection de l'environnement, la Chambre administrative admet elle-même qu'il convient *« de préserver le paysage, en réservant à l'agriculture suffisamment de bonnes terres cultivables ; en veillant à ce que les constructions prises isolément ou dans leur ensemble ainsi que les installations s'intègrent dans le paysage ; en conservant les sites naturels et les territoires servant au délassement et en maintenant la forêt dans ses diverses fonctions. (...) il faut entre autres préserver autant que possible les lieux d'habitation des atteintes nuisibles ou incommodantes, telles que la pollution de l'air, le bruit et les trépidations » (arrêt p. 14).*

Où ces magistrats avaient-ils la tête ?

Dans le cas du circuit automobile à Vendlincourt, aucun de ces principes n'est respecté. De l'aveu du Tribunal cantonal lui-même :

– L'installation viendra défigurer des terres actuellement vierges de toute construction, alors que chaque seconde, on bétonne plus de 1m2 en Suisse.

– L'implantation du centre Safetycar implique le sacrifice de terres agricoles de grande qualité. A cet égard, le service de l'économie rurale avait, dans un premier temps, préavisé négativement le site. De même, la chambre jurassienne d'agriculture faisait partie des opposants au plan spécial.

– Le périmètre du plan spécial, sur lequel sera construit le circuit, englobe des zones S2 et S3 de protection des eaux, à savoir des zones spécifiquement protégées par la loi sur les eaux et son ordonnance d'application.

Sur la base de ces considérations, un simple syllogisme juridique devait amener la Chambre administrative à conclure que le projet Safetycar Jura était contraire à l'intérêt public tel que défini par les lois sur l'aménagement du territoire et sur la protection de l'environnement.

Contraire au droit

Or, voici la conclusion à laquelle a abouti notre Tribunal :

« Ce n'est qu'au terme d'une pesée de tous les intérêts en présence, à laquelle la Chambre de céans ne peut que se rallier,

Astuces et manigances

Comment, de manigances en astuces et contournements de lois, des terres agricoles irremplaçables risquent de se transformer en circuit automobile

La Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur le droit foncier rural (LDFR) limite l'acquisition de terres agricoles par des particuliers à 2500m2. Seul un exploitant agricole est en droit d'acquérir de plus grandes surfaces.

Les 15 hectares de terres convoitées par le promoteur sur la Charmille à Vendlincourt se trouvent en zone agricole. Deux sortes de propriétaires fonciers sont concernés par le projet : des agriculteurs et des particuliers. Aussi le promoteur utilise-t-il deux procédés.

Aux agriculteurs, il offre d'échanger leurs terres contre des terres jusqu'à trois fois plus grandes ailleurs. Pour réaliser ces échanges il trouvé une vingtaine d'hectares de terres agricoles chez un propriétaire à Miécourt, une autre vingtaine d'hectares à Vendlincourt sur la Charmille chez un agriculteur qui cesse ses activités, d'autres lots encore chez des propriétaires plus petits.

Aux particuliers, il promet deux fois le prix licite du terrain, plus les frais de notaire, plus l'impôt sur le bénéfice, c'est-à-dire environ 10.- par m2. (Le prix licite est le prix maximum de vente fixé par le canton : 2,37 frs/m2 pour 2009 et pour cette qualité de terres.)

Afin d'avoir les bons terrains à la bonne place, par le jeu des échanges de terres, d'astuces et de promesses de vente, le promoteur aura réalisé un véritable remaniement parcellaire sur près de 50 hectares.

A défaut d'être agriculteur, la loi lui interdisant d'acheter ces terrains agricoles, il agit par personnes interposées en attendant le dézonage de la Charmille en terrain de sport et loisirs.

que les services de l'Etat ont donné leur accord à la mise en œuvre d'un plan spécial sur la Charmille, plutôt qu'ailleurs sur le canton.

(...) Compte tenu du pouvoir d'appréciation qu'il convient de laisser aux autorités communales, de la légitimité démocratique du projet, la Chambre de céans est d'avis que l'adoption du plan spécial litigieux ne contrevient pas aux exigences de développement durable et à une utilisation rationnelle du territoire » (arrêt pp. 34-35).

Une surface bien plus vaste que les 15 hectares du circuit automobile deviendra insalubre, sera endommagée, polluée, noyée dans le bruit.

S'il est vrai que dans toute pesée d'intérêts, les autorités disposent d'une certaine liberté d'appréciation, nos juges doivent être conscients qu'une décision étrangère à l'intérêt publique n'est pas seulement inopportune mais illicite, donc contraire au droit. L'arrêt du Tribunal Cantonal est de ce fait inacceptable.

Helvetia Nostra portera l'affaire au Tribunal Fédéral

Privilégier systématiquement les intérêts économiques au détriment des intérêts environnementaux est une pratique irresponsable à laquelle il faut absolument mettre un terme. Comme l'a relevé Helvetia Nostra dans son premier recours, le projet Safety Car n'est autre qu'une entreprise privée qui doit générer un profit aux propriétaires privés. Ce projet de circuit automobile, s'il se réalisait, détruirait le véritable atout d'un secteur fondamental et durable de l'économie: le tourisme respectueux de l'environnement, source de richesses pour les générations futures.

Nos autorités ne peuvent continuer à ignorer dédaigneusement ce fait. Elles se doivent de montrer l'exemple, faute de quoi elles perdront définitivement le peu de respect que leur porte encore notre jeunesse, d'ores et déjà terrifiée par les désastres environnementaux qui l'attendent, et dont sont responsables les générations qui l'ont précédée.

No 89 juillet | août | septembre 2009

Ce n'est qu'en Finlande, dans le lac de Saimaa, un système de bassins d'eau douce d'une étendue de 4'400 km2 dans le sud-est du pays, que vit le phoque de Saimaa, l'une des espèces de phoques les plus menacées au monde.

Franz Weber a inscrit le sauvetage des derniers phoques de Saimaa sur le drapeau de la Fondation

Franz Weber qui vient de rentrer d'un court séjour en Finlande, est décidé de s'engager pour la sauvegarde du phoque de Saimaa et de son biotope : l'extraordinaire région des lacs de Saimaa.

A l'origine de son périple et de sa décision de s'embarquer dans une nouvelle bataille d'envergure, est l'appel au secours d'amis de la nature finnois dont nous publions ci-après les passages les plus significatifs :

« Nous possédons en Finlande un patrimoine extraordinaire et unique au monde dont nous sommes fiers : la région des lacs de Saimaa et le phoque d'eau douce du même nom, une espèce ultra rare et exclusivement finnoise dont seuls 260 individus ont survécu à ce jour.

La région des lacs de Saimaa, constellée de 14'000 lacs, est partiellement protégée, mais sa protection doit impérativement être élargie sur toute son étendue. Car ce paysage paradisiaque est de plus en plus menacé par la spéculation immobilière, et le phoque de Saimaa est de plus en plus en péril par les filets des pêcheurs, dans lesquels une grande partie des nouveaux nés se perdent et meurent étouffés dans d'atroces souffrances.

Nos organisations de protection luttent depuis des années pour obtenir du gouverne-

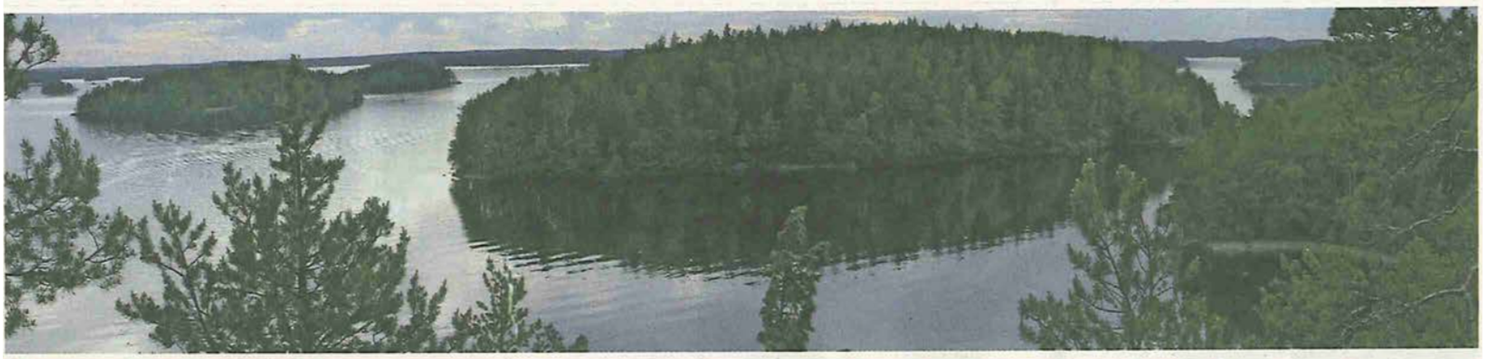

Franz Weber avec ses hôtes

D'innombrables îles et îlots font la magie du lac de Saimaa.

Une grande partie des jeunes phoques sont pris dans les filets de pêche où ils périssent misérablement.

ment une protection intégrale et efficace non seulement du paysage idyllique mais tout autant aussi des phoques victimes de la pêcherie.
Aussi réclamons-nous à cor et à cri des méthodes de pêche ne mettant pas en péril la vie de ces précieux animaux.

Malheureusement, notre lutte désespérée n'a obtenu jusqu'à aujourd'hui que de faibles résultats.

Votre nom et les succès de votre Fondation, relatés dans la presse internationale, nous incitent à vous lancer un cri de détresse : Aidez-nous !

Car seule une campagne de protection hors pair, suivie et soutenue avec passion également en dehors des frontières de notre pays, pourra sauver ce patrimoine finnois et européen : le phoque de Saimaa et sa fabuleuse région des lacs ! »

Comité
«Sauver les phoques de Saimaa»,
Samonlinna

No 89 juillet | août | septembre 2009

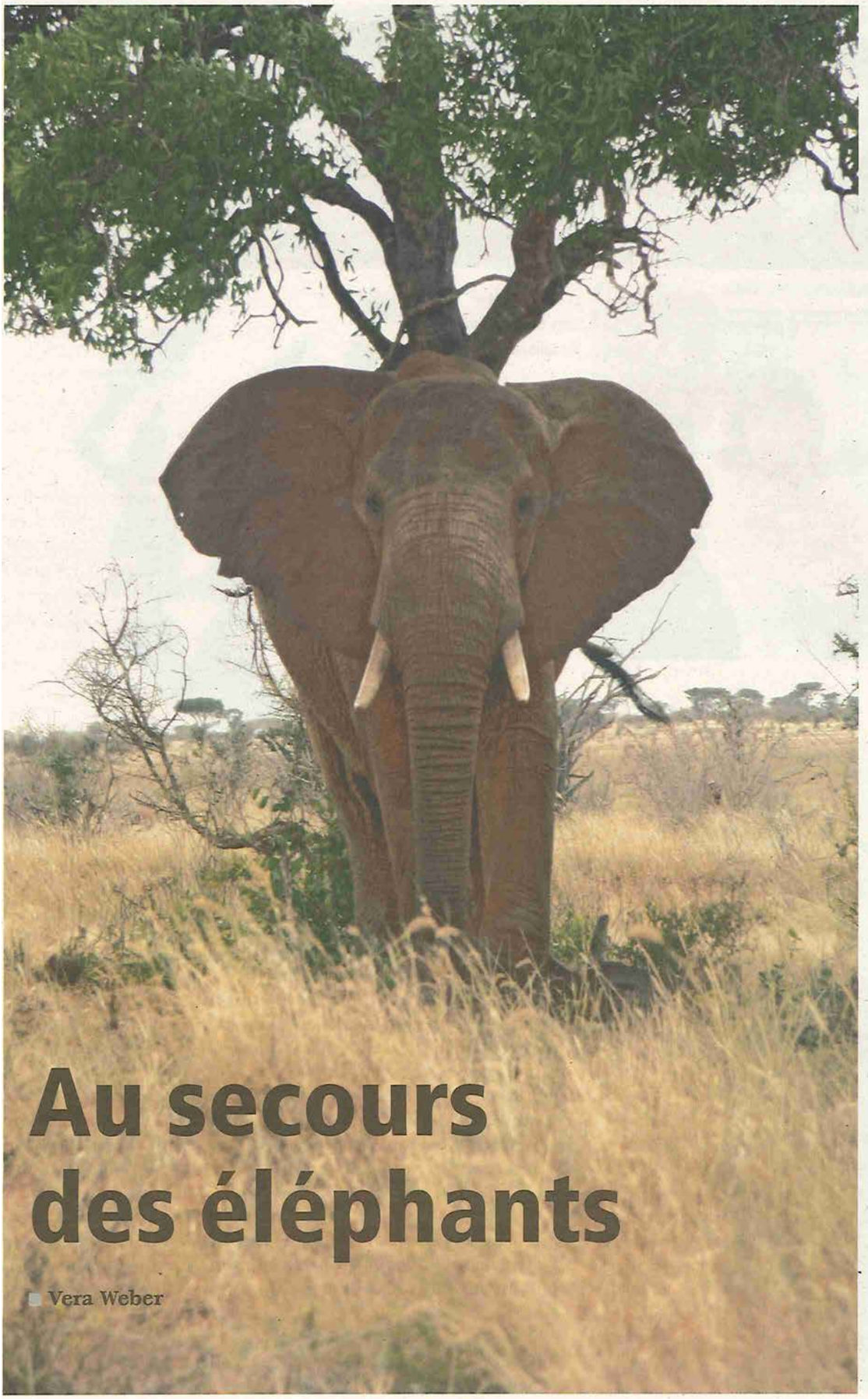

Au secours des éléphants

Vera Weber

Du 6 au 10 juillet 2009 a eu lieu à Genève la réunion du Comité Permanent de la CITES, à laquelle la Fondation Franz Weber a assisté en tant qu'observateur. La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, connue par son sigle CITES en forme d'éléphant, ou encore sous le nom de Convention de Washington, est un accord international entre Etats. Elle a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent.

But suprême – le commerce

La Convention compte 175 Parties, soit 175 Etats membres qui se soumettent à certaines restrictions sur le commerce des espèces menacées après évaluation des dossiers et des preuves scientifiques. En surface, on pourrait croire que la CITES est un outil de protection de la faune et de la flore sauvages, mais en réalité c'est un accord commercial qui tient à assurer la pérennité des espèces afin de pouvoir continuer à les commercialiser. Quoi qu'il en soit, la CITES est aussi une plateforme de lobbying pour une série d'organisations non gouvernementales spécialisées entre autre dans la protection de la vie sauvage dans son intégrité, mais également pour celles qui prônent l'utilisation durable ou encore pour des organisations qui soutiennent coûte que coûte la chasse et le commerce.

La Conférence des Parties à la CITES – l'organe suprême de la Convention, qui se

compose de tous ses Etats membres et qui prend les décisions – se retrouve pour délibérer à des intervalles de deux à trois ans, chaque fois dans un pays différent.

L'une des espèces phare de cette convention est bien évidemment l'éléphant, aucune autre espèce ne suscite autant de débats enflammés lors des réunions de la CITES.

Répit éphémère pour l'éléphant

Durant la mémorable conférence des parties de 1989 à Lausanne, grâce au lobbying acharné des organisations de protection de la faune, dont la Fondation Franz Weber au premier rang, une majorité des pays membres avaient voté le classement de l'éléphant d'Afrique en annexe I, qui interdit totalement le commerce international d'ivoire d'éléphant.

Suite à cette décision, l'éléphant avait pu se remettre quelque peu des hécatombes des années 70 et 80 dues à la chasse à l'ivoire. Un répit de courte durée : en 1997, le Botswana, la Namibie et le Zimbabwe, suivis plus tard par l'Afrique du Sud, obtenaient le déclassement de leurs populations d'éléphants en annexe II. L'Annexe II est la liste des espèces qui, bien que n'étant pas nécessairement menacées actuellement d'extinction, pourraient le devenir si le commerce de leurs spécimens n'était pas étroitement contrôlé. Le commerce international des spécimens des espèces inscrites à l'Annexe II peut être autorisé et doit dans ce cas être couvert par un permis d'exportation ou un certificat de réexportation. Ce commerce est généralement accompagné par des quotas.

Le fragile mur de protection s'effrite

C'est ainsi qu'en 1999, une vente «en une fois» de 34 tonnes d'ivoire, légale et contrôlée, a eu lieu. Unique acheteur-importateur agréé, le Japon.

Lors de la Conférence des Parties de 2007 à La Haye, Pays-Bas, les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique s'étaient mis d'accord – après de longues et pénibles discussions – sur une période de repos de 9 ans, c'est à dire sur un moratoire pour l'éléphant. Mais cette période de repos avait un prix, elle était soumise à une lourde condition : permettre une deuxième vente «en une fois» de 108 tonnes d'ivoire.

Contre toute attente, le Comité Permanent de la CITES, à l'insistance des membres du Secrétariat de la CITES, décidait en juillet 2008 d'agréer au côté du Japon, la Chine comme acheteur-importateur. La Chine, cet immense pays incontrôlable, qui représente le plus haut pourcentage de commerce illégal de la planète !

La catastrophe

Depuis cette vente fin 2008, c'est la catastrophe, on tombe de Charybde en Scylla. Le braconnage qui n'était pas des moindres jusque là – environ 20'000 éléphants tués par an – prend des proportions tout à fait dramatique en Afrique. Les directeurs des parcs nationaux du Kenya en l'occurrence sont désespérés, leurs gardes-forestiers font de plus en plus de découvertes d'éléphants morts, allégés de leurs défenses. Les temps sont durs, la crise fait rage, les effectifs ne peuvent être élargis, aussi, les gardes travaillent doublement, et l'argent manque de tous les côtés.

Chaque mois, chaque semaine, oui presque chaque jour de cette année 2009, on nous rapporte des saisies d'ivoire illégal : au Kenya, au Vietnam, en Thailande, en Tanzanie, aux Philippines, en Grande-Bretagne, etc. Les contrôleurs découvrent 30 kg par ci, 500 kg par là, voire 1 tonne d'ivoire, cachés dans des paquets, des barriques et autres conteneurs. On compte environ 10 à 20 kg d'ivoire par éléphant, 1 tonne d'ivoire équivaut donc à 50 - 100 éléphants morts ! Et 15 % seulement du trafic illégal d'ivoire est repéré...

La vente légale d'ivoire en Chine a revitalisé un marché qui avait pratiquement disparu. Maintenant qu'une certaine quantité d'ivoire est disponible, la demande augmente à tel point que l'ivoire légal ne peut plus la satisfaire. Par conséquence, l'ivoire illégal s'est trouvé un nouveau point de vente.

Il y a 20 ans, seuls les riches Chinois pouvaient se permettre d'acheter de l'ivoire, aujourd'hui, avec un revenu par habitant augmentant de 8% par année, des dizaines de millions de Chinois ont les moyens de s'acheter de l'ivoire.

Mort au commerce de l'ivoire !

D'avoir ajouté la Chine en tant qu'importateur, pourrait

Les éléphants, l'ivoire et la CITES

- En1989, à Lausanne, toutes les populations d'éléphants ont été inscrites dans l'annexe 1.
- En 1997 à Harare, les éléphants du Botswana, de Namibie et du Zimbabwe ont été transférés dans l'annexe 2, et une vente "en une fois" de 34 tonnes d'ivoire au Japon a été autorisée et effectuée en 1999.
- En 2000, à Nairobi, les éléphants d'Afrique du Sud ont été transférés dans l'annexe 2, mais avec un quota ivoire de zéro.
- En 2002, à Santiago du Chili, une nouvelle vente "en une fois" d'ivoire a été autorisée (le Japon était alors le seul acheteur agréé) et confirmée le 2 juin 2007.
- En 2004, à Bangkok, la Namibie a obtenu l'autorisation de vendre des bijoux « Ekipas ».
- Depuis1997, le braconnage est en augmentation constante, chaque année, plus de 20'000 éléphants sont tués illégalement.
- Compte tenu du pouvoir d'achat croissant des Chinois, des quantités toujours plus importantes d'ivoire sont introduites illégalement en Chine.
- En juillet 2008, à la notre plus grande consternation, le comité permanent de la CITES a décidé d'autoriser la Chine à être le second acheteur d'ivoire agréé.
- D'octobre à novembre 2008, 108 tonnes d'ivoire ont été vendues, les acheteurs étant la Namibie, le Zimbabwe, le Botswana et l'Afrique du sud. 108 tonnes d'ivoire, cela revient à environ 10'000 éléphants morts.

Liens

Fondation Franz Weber: **www.ffw.ch**
Convention sur les espèces menacées d'estinction: **www.cites.org**
Species Survival Network: **www.ssn.org**
Association Robin des bois: **www.robindesbois.org**
Kenya Wildlife Service: **www.kws.org**

donc sonner les dernières heures de l'éléphant. Car, malgré ce qu'on veut bien nous faire croire, il n'y a pas trop d'éléphants en Afrique.

Dans les années 1930 et 1940, il y avait entre 3 et 5 millions d'éléphants sur le continent africain. Entre 1970 et 1989 leur nombre a chuté de 1.3 millions à 600'000. Les estimations de 2002, dont le degré d'incertitude est élevé, font état d'une population située entre 402'067 et 660'211 animaux, celles de 2007 les estiment à 472'000 spécimens. Les populations les plus importantes sont situées en Afrique australe, dans un ensemble de parcs fermés alors que l'éléphant est un animal migrateur ; certaines ont d'ailleurs été comptées 2 ou 3 fois. L'éminent zoologue Pierre Pfeffer, grand spécialiste en éléphants, affirme même qu'il ne doit y en rester que 250'000 à 300'000 en Afrique.

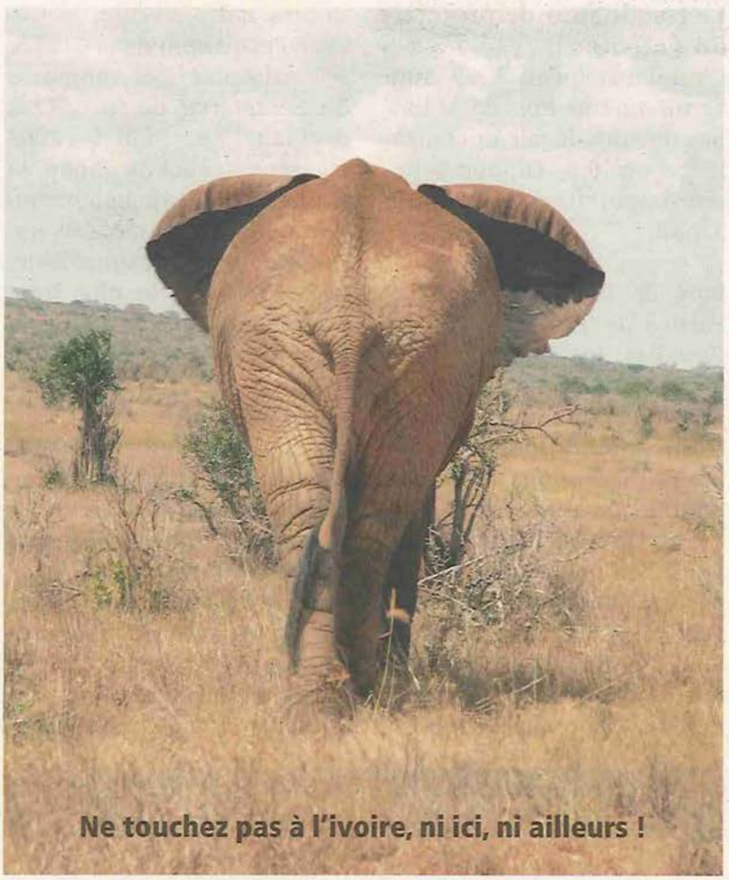

Ne touchez pas à l'ivoire, ni ici, ni ailleurs !

Le braconnage est la cause de la mort de 8% des populations par année ; à ce train là, selon le professeur Samuel Wasser de l'Université de Washington, l'éléphant aura disparu en 2020.

Non, il n'y a pas trop d'éléphants en Afrique, l'éléphant reste un animal menacé d'extinction par le commerce légal et illégal de l'ivoire, par la croissance démographique et la perte de son habitat. Si nous ne nous levons pas une fois de plus, si nous ne crions pas halte au commerce de l'ivoire, cet animal superbe et charismatique que nous aimons tant aura disparu pour toujours.

Talon de commande à renvoyer à : Fondation Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux

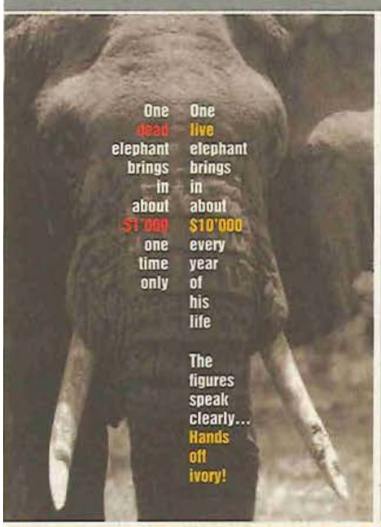

Je commande

..... Pins (29 mm de haut), la pièce CHF 10.-- port inclus

Nom/prénom

Rue:

Code postal/lieu:

Date:

Signature:

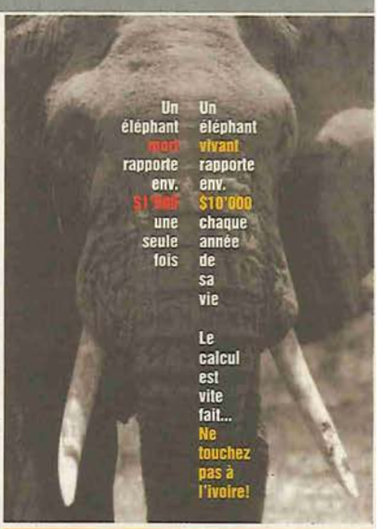

Fondation Franz Weber – la griffe d'une protection animale efficace

Testament en faveur des animaux

Notre travail est au service de la collectivité. Pour pouvoir poursuivre ses grandes oeuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc.Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alourdira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

Exonération fiscale La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits des impôts dans la plupart des cantons suisses.

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament:
«Je lègue à la
Fondation Franz Weber,
CH-1820 Montreux,
la somme de Fr._____»
peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

1. Le testament manuscrit doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu, la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:
«Testament:
Par la présente, je lègue la somme de Fr._____ à la
Fondation Franz Weber,
CH-1820 Montreux».

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une personne de confiance qui le gardera précieusement.

2. Si le testament est rédigé chez le notaire, celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

3. Les personnes ayant déjà rédigé leur testament peuvent, sans nécessairement changer celui-ci, rajouter à la main:
«Complément à mon testament:
Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr._____ à titre de legs.
Lieu et date_____
Signature_____»
(Le tout écrit à la main).

Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.

Comptes

FONDATION FRANZ WEBER
CH-1820 Montreux
CCP 18-6117-3
(bulletin de versement rose)
IBAN CH3109000000180061173

Banque Landolt & Cie

Chemin de Roseneck 6
1006 Lausanne
IBAN CH2287688023045000001

Comptes «Legs» de la Fondation Franz Weber

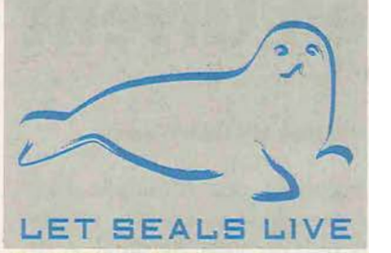

Renseignements FONDATION FRANZ WEBER
Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57 36, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

No 89 juillet | août | septembre 2009

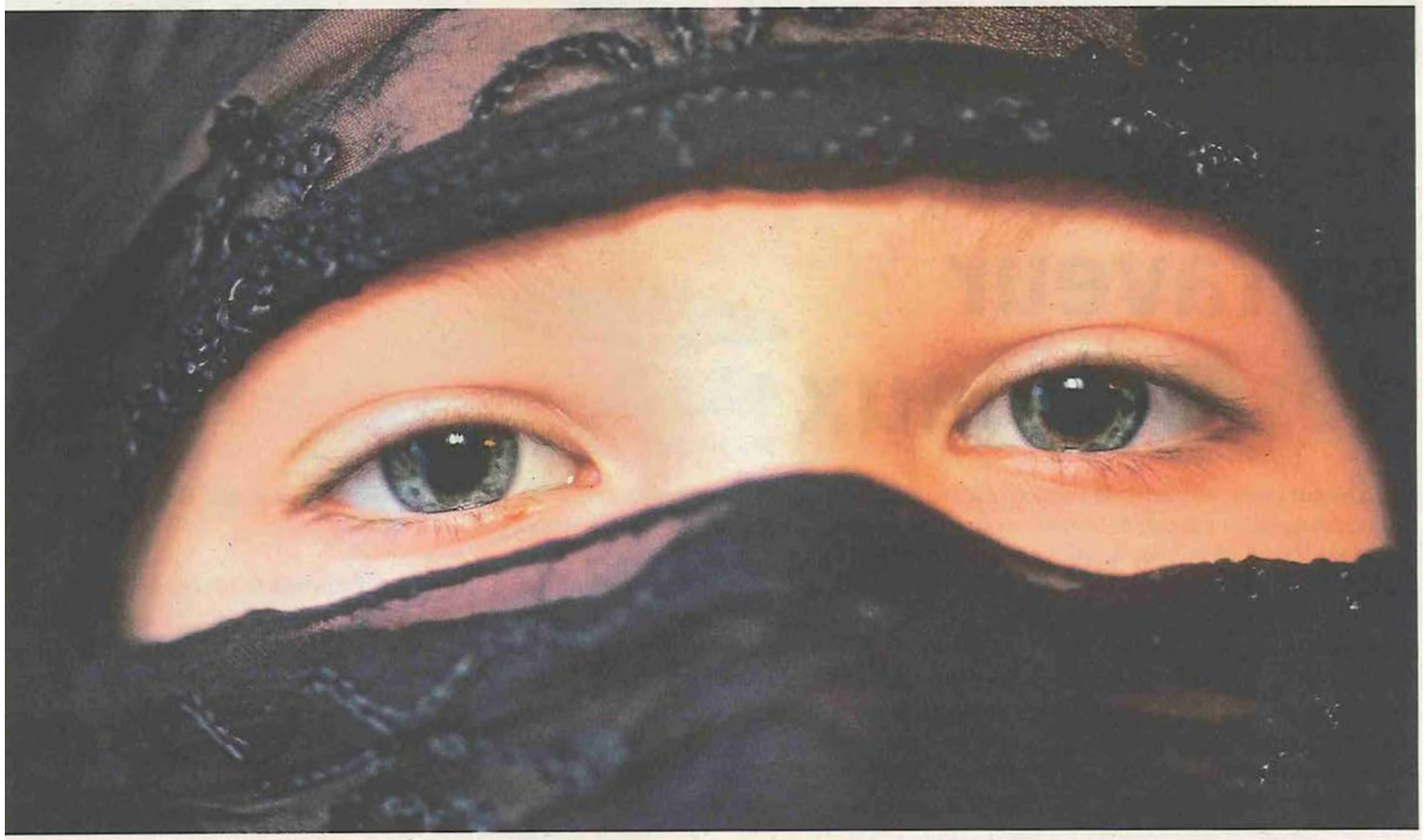

Minarets, niqabs et burqas en Occident !

A quand des églises chrétiennes en Orient ?

René d'Ombresson

Autoriser des minarets dans notre paysage citadin, tolérer le port du voile, du niqab et de la burqa? Supprimer la mixité des piscines pour permettre aux femmes musulmanes de se baigner hors le regard des hommes? Autant de problèmes de civilisation que pose l'irruption de plus en plus pressante de l'islam dans les pays de tradition chrétienne, dégagés pour la plupart en Occident de l'influence séculière des églises. Une laïcité qui souligne le renvoi de la religion à la seule sphère privée de l'individu. Certes la limite entre la religion et la citoyenneté reste parfois floue. Persistent encore des manifestations publiques de la foi, certaines fêtes religieuses, quelques processions. En revanche, le clergé séculier a abandonné les signes extérieurs de son appartenance religieuse, l'uniforme notamment. En Suisse, en tout cas, la séparation de l'église et de l'Etat est un fait irréversible, consacré par les textes et par les mœurs.

Lorsque certains se réclament de la liberté de religion pour justifier le port du voile, du niqab et de la burqa, ils se trompent deux fois. Les meilleurs connaisseurs de l'islam l'affirment, le coran est silencieux à cet égard, tout au plus recommande-t-il que la femme préserve ses cheveux du regard d'autrui. D'autre part, la liberté de l'un s'arrête où commence celle de l'autre. En d'autres termes la liberté de religion s'arrête là où elle déborde de la sphère privée pour faire irruption dans la vie citoyenne et la troubler.

Burqa et niqab, prisons ambulantes

Le mot burqa, nom à double genre (féminin ou masculin) désigne deux vêtements traditionnels des femmes musulmanes d'Asie centrale. L'un est un voile qui est fixé sur la tête, par-dessus un hijab, et qui couvre la tête, avec une fente permettant de voir. L'autre forme, le chadri, que d'aucuns appellent «burqa complète» ou «burqa afghane», est un vêtement aux mille plis qui rayonnent autour d'une calotte brodée, souvent bleue, qui couvre entièrement la tête et le corps, ne laissant au niveau des yeux qu'une étroite meurtrière grillagée permettant de voir sans qu'aucun trait du visage ne soit discernable. Il est couramment appelé «voile intégral» en Occident.

En Arabie saudite, la pratique de se couvrir le visage est dérivée de coutumes tribales qui s'appuient sur la loi islamique et non sur la loi elle-même. Certaines Saoudiennes membres de tribus de la région d'Al-Kharj mettent la burqa à la puberté et ne l'enlèvent plus jamais – ni devant d'autres femmes, ni devant leur mari, ni devant leurs enfants. En principe, leurs parents ne découvrent leurs traits qu'à l'examen de leur dépouille mortelle.

Tchador: ce mot persan désigne le tissu couvrant la tête et l'ensemble du corps des femmes musulmanes chiites, en particulier en Iran (cf. Larousse et Robert). Cette pièce de vêtement peut être ouverte devant et laisse le visage découvert.

Hijab: Ce terme est issu de la racine hajaba qui signifie «dérober au regard, cacher». En Occident, on l'utilise pour désigner le voile. Mais c'est avant tout un concept qui désigne l'écran de la pudeur. Par exemple, le mot hijab est utilisé sept fois dans le Coran sans jamais faire référence au vêtement féminin. En revanche, il a le sens de «rideau» pour désigner l'isolement des épouses du prophète Mahomet. Cette séparation se serait ensuite étendue aux femmes musulmanes libres. On pourrait donc également traduire hijab par «dissimulation».

Touche pas à ma femme !

Une double tromperie qui mérite explication. Niqab et burqa règnent dans les pays de l'islam intégriste, en Arabie saudite et en Afghanistan, des pays de la grande pauvreté, dans lesquels dominaient les tribus et les seigneurs de la guerre, avant que ne s'impose l'embellie du pétrole pour l'Arabie saudite. A la pauvreté s'associe le manque d'hygiène et la mortalité infantile ravageuse. Mener à l'âge adulte trois ou quatre enfants impliquait d'en mettre au monde une vingtaine. Seule la polygamie pouvait répondre à cette exigence. Or les courbes de natalité sont sensiblement les mêmes pour les femmes que pour les hommes. La polygamie allait donc privilégier les uns au détriment des autres. Ibn Saud, par exemple, le fondateur de la dynastique saudienne actuelle n'avait pas moins de 70 épouses On imagine la frustration du célibataire, endurci par force, et la violence qu'elle peut déchaîner. Il fallait donc protéger du regard des hommes la femme, ce bien précieux parce que rare, la cloîtrer pour la protéger de l'agression sexuelle, de l'adultère. Maisons protégées par de hauts murs, gynécée, enfermement, chaperonnage, dissimulation des signes extérieurs de la séduction, sont autant de mesures purement circonstancielles qui n'ont aucun fondement religieux et apparaissent complètement désuètes aujourd'hui, au siècle de l'hygiène et de la surpopulation alors que s'installe progressivement une monogamie de fait.

La femme-esclave

En Arabie saudite, où règne implacablement le wahabitisme intégriste, le sort de la femme n'est guère enviable. Aucun droit au travail, pas de conduite automobile, pas de sortie sans un chaperon, pas d'apparition en publique sans burqa (visage entièrement voilé). La femme est à préserver comme un bien précieux. Mieux encore, dans la charia, cette loi intégriste de l'application du Coran (voir encadré), la répression de la sexualité hors mariage est féroce. Le viol est puni de mort par décapitation, l'adultère de la femme par lapidation jusqu'à ce que mort s'en suive. Dans ce climat social, la situation de la femme relève de l'esclavagisme pur et dur et burqa et niqab ne sont que signes extérieurs et manifestes de cette domination féroce du mâle sur la femelle. Tolérer dans les pays de la laïcité et des droits humains de telles prisons ambulantes, symboles de l'humiliation féminine, est non seulement immoral, mais illicite. En effet, de nombreux règlements interdisent dans notre pays les «déguisements» qui dissimulent les visages hors des périodes de carnaval. Dans notre société démocratique, l'identité et la personnalité de l'individu, homme ou femme, sont étroitement liés au visage. Les pièces d'identité en témoignent. La dissimulation équivaut à une tromperie à laquelle ne se sont pas privés de recourir nombre de terroristes et autres délinquants pour échapper aux recherches. (voir encadré)

Les femmes saudiennes qui viennent en Europe le savent bien, qui montent dans l'avion en burqa et en ressortent à l'atterrissage en tailleur Chanel et maquillage savant. Ces comportements de la domination mâle témoignent tout au plus

La charia, loi d'application du Coran

La charia (la voie) est un ensemble de règles de conduites applicable aux musulmans. Le terme utilisé en arabe dans le contexte religieux signifie: «chemin pour respecter la loi [de Dieu]». Il est d'usage de désigner en Occident la charia par le terme de loi islamique (ce terme est d'ailleurs utilisé en place de droit musulman). Dans un sens plus large, la charia désigne aussi la religion musulmane englobant trois dimensions et nommée «les trois charia» (al-shari'a al-tsalatsah): la soumission (islam), la foi (iman) et faire ce qui est beau (ihsan). Selon les commentateurs musulmans, le Coran contient potentiellement toute la loi divine, mais pas de manière explicite, ni factuelle. Un processus graduel a donc permis de codifier cette loi dans une forme exotérique qui soit applicable à tous les domaines de la vie d'un musulman. La charia codifie à la fois les aspects publics et privés de la vie d'un musulman, ainsi que les interactions sociétales. Les musulmans considèrent cet ensemble de normes comme l'émanation de la volonté de Dieu (Shar). Le niveau, l'intensité et l'étendue du pouvoir normatif de la charia varient considérablement sur les plans historiques et géographiques.

Les pays dont la législation s'inspire plus ou moins fortement de la charia sont les suivants: l'Arabie saoudite, le Koweït, le Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Qatar, l'Oman, le Yémen, l'Iran, le Pakistan, l'Afghanistan, la Libye. De plus, la charia a été introduite dans la législation de certains pays au cours du XXe siècle: le Soudan, l'Égypte (en tant que «source du droit»), et quelques États du nord du Nigéria, et la Somalie. [Wikipédia].

No 89 juillet | août | septembre 2009

Comment la burqa favorise les criminels

Quelques exemples suffiront à stigmatiser une pratique vestimentaire à la fois incivile et criminelle dans la mesure où, par la complicité implicite de la femme intouchable, elle protège les criminels.

Une tentative d'évasion spectaculaire a eu lieu il y a peu, lorsque Maulana Mohammad Abdul Aziz Ghazi, 46 ans, tenta de s'enfuir du complexe de la Mosquée Rouge d'Islamabad, au Pakistan, où il avait participé à un complot insurrectionnel destinée à renverser le gouvernement. Il enfila une burqa noire et des hauts talons mais sa taille, son allure et sa bedaine le firent repérer et arrêter.

L'un des auteurs des attentats à la bombe perpétrés en 2005 à Londres, Yassin Omar, 26 ans, utilisa une burqa à deux reprises – une fois pour fuir la scène du crime, puis le lendemain pour fuir Londres en direction des Midlands.

Parmi les fugitifs en burqa, on note également un Somalien suspecté de meurtre au Royaume-Uni, des tueurs palestiniens fuyant la justice israélienne, un membre des talibans fuyant les forces de l'OTAN en Afghanistan et l'assassin d'un islamiste sunnite au Pakistan.

Burqas et niqabs facilitent aussi les comportements criminels non politiques. Les cibles favorites de tels malfaiteurs sont des bijouteries (des cas au Canada, en Grande-Bretagne et en Inde) et des banques (Grande-Bretagne, Bosnie et Philadelphie).

Archétype de cette mascarade, un récent film d'horreur pakistanais intitulé Zibahkhana («abattoir» en urdu) qui exprime la crainte généralisée produite par ces vêtements à travers un personnage sadique et cannibale nommé «l'homme à la burqa».

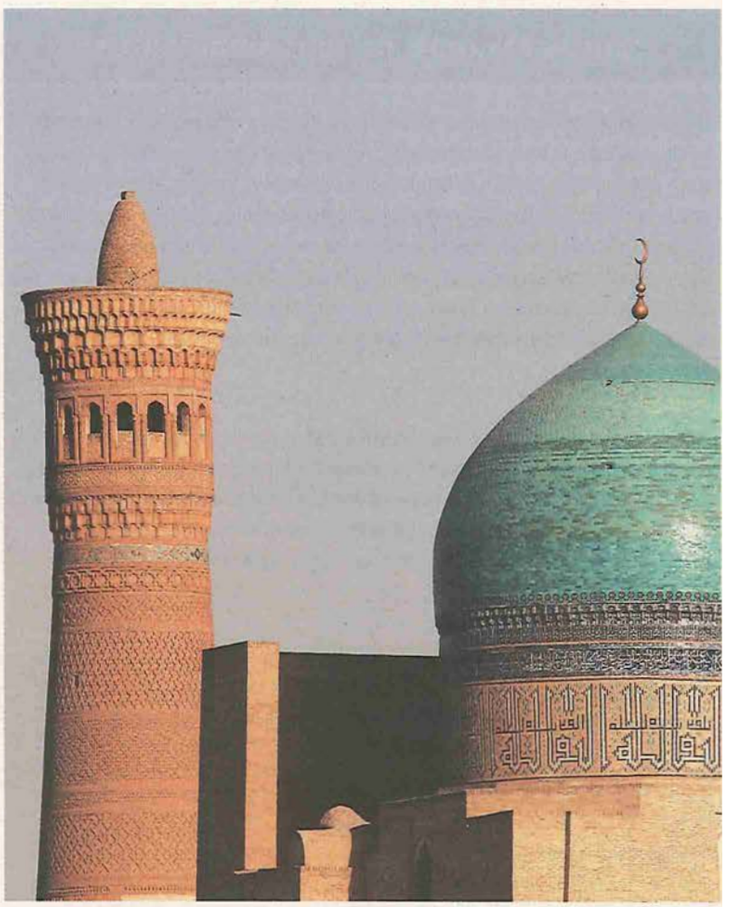

Un minaret est une tour haute et svelte, attachée à une mosquée, dotée d'un ou plusieurs balcons depuis lesquels un muezzin appelle les gens à la prière

de la fragilité psychique de ceux qui les mettent en œuvre.

On lapide les non-musulmans

Comme témoignent de la fragilité de l'Islam en Arabie saudite, les mesures discriminatoires prises à l'endroit des autres religions. Il fut un temps où l'Islam était une religion tolérante, fraternelle. Lors de la conquête de presque tout le bassin méditerranéen, du Moyen-Orient et de la Perse par les Arabes au premier millénaire, les communautés chrétiennes mésopotamiennes (syriaques et nestoriennes) vivaient en bonne harmonie avec les conquérants. L'islam est-il encore fraternel aujourd'hui? A connaître l'intolérance de cette Arabie, berceau du Coran, on ne peut qu'en douter. Toute pratique religieuse, autre que la religion d'Etat, y est interdite. Et ceux qui expriment à ce titre une opinion différente sont déclarés apostats et passibles de la peine de mort. Ainsi, lors de notre séjour dans ce pays, notre voiture fut lapidée par une bande d'enfants lorsque nous traversions Diraya, le village natal de Wahab, le fondateur de l'intégrisme saudien.

On traque les messes sauvages

Tout signe d'un rassemblement donnant à supposer qu'une réunion se tient régulièrement quelque part provoque une descente de police. Récemment des Philippins ont été bâtonnés à mort pour avoir osé organiser une messe. La répression va jusqu'à interdire l'importation de sapins de Noël et de tout symbole religieux (crucifix, bible, missel, etc). Si la loi du talion règne dans ce pays aux mœurs primitives (l'esclavage n'y a été supprimé qu'en 1968), l'œil pour œil, dent pour dent n'a pas son avers positif. Pas d'église, pas de temple, en Arabie saoudite, mais des mosquées un peu partout en Occident, de construction souvent financée par des fonds d'origine arabe ou saudienne. On ne fait pas mieux dans l'arrogance et le mépris. Il est vrai que les affairistes occidentaux n'ont pas ménagé les efforts pour inspirer de tels sentiments, prêts à tout pour un quelconque contrat juteux, abandonnant toute dignité devant les exigences du plus riche.

Arrogance et mépris qui s'associent tout naturellement à une hypocrisie de bon aloi. Hors du pays, les Saoudiens goûtent avec délices aux mœurs "dissolues" de l'Occident, ne craignent ni l'ivresse, ni l'adultère. Dans leur pays, boire mérite la bastonnade, l'adultère la mort, même pour les princes et princesses de sang. Que reste-il donc désormais de cette religion qui devrait inspirer vertu et fraternité si le pays qui en détient les clefs donne le pire des exemples? Et exige tout des autres sans contrepartie.

Que deviendront les gens lorsqu'il y aura pénurie de blé, de riz, de fruits, de légumes et d'EAU ?

Tribune libre

La surpopulation humaine: un sujet tabou

Alika Lindbergh

Enfin ! - nous voici, semble-t-il, arrivés à la prise de conscience écologique que tant de contemporains pensants attendaient désespérément depuis plus d'un demi-siècle !

Certes, c'est dans l'urgence, certes, c'est parce qu'il y a vraiment péril en la demeure et qu'il n'est plus possible de se voiler la face. Mais ne dit-on pas «Mieux vaut tard que jamais» ? Reste à espérer qu'il ne soit pas trop tard !

Lézardée, éclatée, scalpée de ses forêts, exsangue de son eau, brûlée, écorchée vive, pelée, couverte de plaies béantes, empoisonnée pour des siècles, voire des millénaires, notre terre sacrée est en phase 3 de son cancer terminal. Malade de l'homme, la planète bleue se meurt...

Il est un peu tard pour s'en aviser, mais... bienvenue quand même à la tardive prise de conscience qui, sous la pression de quelques grandes peurs salutaires, a saisi soudain l'homme du vingt et unième siècle (encore que.... est-ce vrai partout en Chine ?)

Accablés à se soucier d'écologie par l'évidence criante du danger, même la plupart des hommes politiques se préoccupent désormais ponctuellement d'autre chose que de leurs misérables querelles, pour se pencher sur des sujets infiniment plus fondamentaux. Il faut bien dire que même les plus vastes problèmes sociaux : pauvreté, chômage, crise économique etc. ... ne pèsent pas grand chose comparés par exemple à la fonte des glaciers qui pourrait fort bien balayer toutes les autres tragédies dans d'apocalyptiques «tsunamis».

Bienvenue aux prophètes de malheur

L'écologie n'est donc plus regardée avec ironie comme

une préoccupation de poètes baba-cool : c'est devenu l'affaire de tous – y compris (à ce qu'ils proclament) des pires pollueurs prêts (à les entendre) à courir au chevet de la planète ... Ce serait très drôle si la situation n'était aussi grave !

Presse, radio, télévision, naguère plutôt frileux en la matière, acceptent enfin de divulguer ce que jusqu'ici ils se gardaient bien de suggérer par peur de déplaire et de passer pour des prophètes de malheur – ce qui fut toujours impopulaire.

L'écologie est à l'honneur, et chacun s'évertue à rivaliser d'intérêt pour la planète, à coups de constats dramatiques, d'interviews et de documentaires terrifiants sur l'état des lieux. Bien sûr, cela n'apprend rien de nouveau aux amis de la nature qui, dans l'indifférence quasi générale lancèrent constamment des cris d'alarme, mais la grande masse qui ne s'en souciait pas ne peut plus fermer les yeux et se boucher les oreilles : le vacarme médiatique bienvenu est trop présent, désormais – impossible de hausser les épaules !

En clair : Oui, la planète est au plus mal. Oui, le mal semble irréversible – tout au plus peut-on le «stabiliser» comme on dit en médecine. Oui, c'est bel et bien l'homme et lui seul qui en est responsable.

Beaucoup de paroles, très peu d'actes

Sans notre envahissante présence autodestructrice, les baleines, les oiseaux migrateurs, les léopards, les bleuets et les cèdres, les grenouilles et les dragons de Komodo poursuivraient avec toutes les autres espèces vivantes leur harmonieux destin sur une planète plus verte que bleue puisque bien vivante. Hélas ! L'Homo sapiens est venu. L'Homo sapiens de la technologie galopante et de l'argent, le pire de tous, le virus maximus, l'homo sapiens dit civilisé... La terre sacrée des Celtes et des Indiens, des Pygmées et des Papous se meurt d'un cancer nommé l'Homme : voici la vérité nue, et nous sommes bien obligés de l'accepter. L'Homme dé-naturé est devenu le fléau de la Terre-mère. Quelle calamité !

Soit ! – mais, que nous en soyons furieux ou accablés de honte, n'importe plus guère : ce qu'il faudrait, maintenant, tout de suite (et non dans deux ou dix ans au rythme pesant des législations), c'est stopper net le bolide qui, à tombeau ouvert, nous mène à l'abîme. Et ce n'est pas facile, surtout en urgence !

Bien sûr, et il fallait s'y attendre, malgré un nombre appréciable de bonnes volontés de par le monde; pour l'instant, la prise de conscience est surtout bavarde (l'homme a toujours aimé les palabres...) on en parle beaucoup et on agit lentement.

Un grand absent

Donc, on dénonce, on commente les inacceptables pollutions, les destructions aberrantes et l'on montre du doigt les responsabilités criminelles. Mais – l'avez vous remarqué, vous aussi ? – dans ce concert de vertueuses dénonciations, il y a un grand absent, un élément primordial qu'on tait soigneusement, qu'on évite, qu'on feint d'oublier : je veux parler de la cause première, celle qui a entraîné toutes nos nuisances, celle qui est à la base des ravages causés par notre espèce au détriment des autres, l'évidence criante :

Je veux parler de notre explosion démographique galopante, de la prolifération démentielle des êtres humains qui étouffent littéralement la planète sous leur masse en expansion continue.

Nous sommes beaucoup, beaucoup trop nombreux et si nous ne cessons pas très vite de croître et multiplier comme d'anarchiques cellules cancéreuses, aucune mesure écologique ne sera suffisante pour sauver la nature, la terre, et tout ce qui y vit.

L'évidence est éclatante : il y a aujourd'hui trop d'humains sur terre pour qu'en même temps et dans le même espace puissent survivre les autres formes de vie qui pourtant assurent ensemble les équilibres naturels dont nous dépendons. Si nous voulons non seulement nous sauver mais sauver la nature et la vie sauvage, et cesser pour cela de grignoter puis de voler le territoire des autres, il nous faut impérativement remédier à notre surnombre, et vite !

Terrain miné

Même sans nous étendre ici une fois de plus sur les dommages causés à la vie sauvage que nous repoussons sans cesse dans des réserves peau-de-chagrin, il nous faut constater la raréfaction dramatique des terres agricoles qui cèdent la place aux complexes d'habitations, parkings, routes, centres commerciaux, centres de loisirs, usines, aéroports, etc. Bien entendu, plus on est nombreux, plus il faut d'endroits où se loger... mais que deviendront tous ces gens lorsqu'il y aura pénurie de blé, de riz, de pommes de terre, de soja, de fruits et de légumes ?

Or, la pénurie de terres arables, de pâturages même, est déjà un problème planétaire qui sert de prétexte à une déforestation criminelle. Voilà le genre d'impasse absurde où nous sommes acculés.

Mais... sur la nécessité de contrôler notre prolifération, c'est «motus et bouche cousue», car il s'agit d'un terrain miné où les passions explosent. Pour les politiques les plus courageux, cela reste un tabou qu'on ne peut effleurer qu'avec des pincettes. On s'attaque là non seulement à un domaine politiquement et religieusement incorrect, mais émotionnellement hypersensible.

Nul n'ose vraiment proclamer ce que pourtant beaucoup de gens sensés peuvent, et qui l'ose, se fait aussitôt conspuer. Moi-même, pour avoir écrit dans un article du Journal Franz Weber : «... Faites moins d'enfants – ils feront moins la guerre !» (J'y parlais de la violence et du facteur surpopulation primordial dans cette question) je me suis fait incendier par un lecteur visiblement piqué au vif et hors de lui au point de devenir insultant (il est significatif que malgré mon franc-parler, il ne m'est arrivé que 3 fois d'être ainsi attaquée en 20 ans de collaboration à ce journal !)

Remède de choc ou remède de sagesse ?

Désolée, mais le rôle des défenseurs de la terre est de regarder en face les problèmes et leurs causes et de montrer les vérités les plus déplaisantes, même si celle-ci est la plus dérangeante de toutes et la plus délicate à régler sans

tomber dans un despotisme à la chinoise. D'autant qu'un certain nombre de lecteurs me pressent d'aborder cette question capitale.

Donc, oui il y a trop d'humains sur terre, nous sommes en surnombre, et quand une espèce est en surnombre, elle devient une peste pour elle-même, les autres, et l'environnement.

Il y aurait bien quelques remèdes à cela : les guerres, les famines, la désertification, les épidémies, les catastrophes diverses naturelles ou provoquées – mais ce sont là des solutions assez abominables n'est-il pas vrai ? Et qui frappent des innocents qui, individuellement, ne méritent pas de telles souffrances...

N'y a-t-il vraiment pas de solution plus simple ? Par exemple celle qu'adoptaient les éléphants quand leurs immenses troupeaux devenaient trop immenses pour les ressources en eau et en nourriture offertes par leur territoire : ils contrôlaient les naissances, les espaçant de 4 à 6 ans au lieu de 2, ce qui faisait rapidement diminuer la taille des troupeaux. Le contrôle des naissances, la contraception à l'aide de plantes existe bel et bien dans beaucoup d'espèces et c'est une solution naturelle à la surpopulation quand les ressources ne suffisent plus. Chez les cervidés, elle se conjugue parfois avec une soudaine expansion de l'homosexualité qui est, bien sûr contraceptive !

Plus on est nombreux, moins il y a d'espace, mais plus il faut de place ; plus il faut d'endroits où se loger, des agglomérations, des parkings, routes et autoroutes, centres commerciaux, centres de loisirs, usines, aéroports...

Un sens des responsabilités

Quant aux peuples sauvages, restés en harmonie avec la nature, qui souvent ont été chassés et se sont réfugiés dans des régions où la nourriture est rare et sa recherche un travail à plein temps, la contraception pour équilibrer population et ressources est pratiquée depuis le fond des âges. Les Indiens d'Amazonie, par exemple, utilisent des plantes contraceptives et cela malgré (ou peut-être parce que ?) leur amour pour les enfants. Leur sens des responsabilités à l'égard de leur progéniture, de la famille, et de la Tribu, est bien supérieur à celui de beaucoup de «civilisés» qui mettent inconsidérément des enfants au monde sans se soucier de ce qu'ils vont devenir, alors qu'ils ne peuvent leur accorder ni le temps ni l'attention ni la sécurité nécessaires. Ne serions nous pas plus responsables et plus sages, à l'heure de la pilule et du préservatif, de contrôler notre prolifération, comme le font les animaux et les peuples préservés ?

Contrairement à ce que prétendent certaines obédience religieuses et certains politiciens, ce contrôle, capital non seulement pour l'avenir de l'homme mais pour le sauvetage in extremis de la nature, n'est pas le fait de sociétés décadentes, pas le comportement d'égoïstes et d'assassins d'enfants, mais le sacrifice éclairé d'esprits lucides et courageux, sacrifice qui, je le redis, se pratique depuis le fond des âges dans la nature par des êtres pour qui, comme pour nous, avoir des petits est un bonheur unique et un épanouissement.

Revoir des règles archaïques

Hélas ! les sages lois naturelles s'opposent ici aux religions de l'homme conçues et codifiées en d'autres temps, où les données étaient bien différentes, où l'homo sapiens, créature mal armée pour survivre, plutôt fragile, était en petit nombre, où des enfants mouraient nombreux en bas âge, où l'on n'avait aucun moyen d'arrêter les épidémies et où, à 40 ans, on avait un pied dans la tombe. Pour tenir, pour que survive l'espèce, il fallait, à l'époque «croître et multiplier» et ce n'était pas là un diktat stupide, mais un conseil vital.

Aujourd'hui où ces menaces ont presque entièrement disparu, ne serait-il pas grand

temps de revoir des règles archaïques, des commandements devenus sans objet ? Et de les remplacer par des conceptions plus respectueuses de la nature, parce que plus en accord avec les données démographiques actuelles ?

Il est impossible en cela de ne pas s'opposer à l'aveuglement buté de conservateurs à tout crin, des diktats religieux et même d'éthiques laïques influencées par de vieux principes religieux et qui n'ont rien à leur envier ... Quant à la politique, lorsqu'elle s'en mêle, ce n'est guère plus pragmatique et tout autant à courte vue ... n'a-t-on pas entendu certains mouvements pousser leurs concitoyens occidentaux à faire beaucoup d'enfants sous le prétexte que les peuples du Tiers-Monde font aussi beaucoup d'enfants, et qu'ainsi ils inondent les pays riches d'immigrés ? Il s'agirait donc de contrer une invasion colorée par une armée de petits blancs ! Commettre la même erreur qu'autrui parce que «c'est lui qui a commencé !» c'est à la fois puéril et débile !

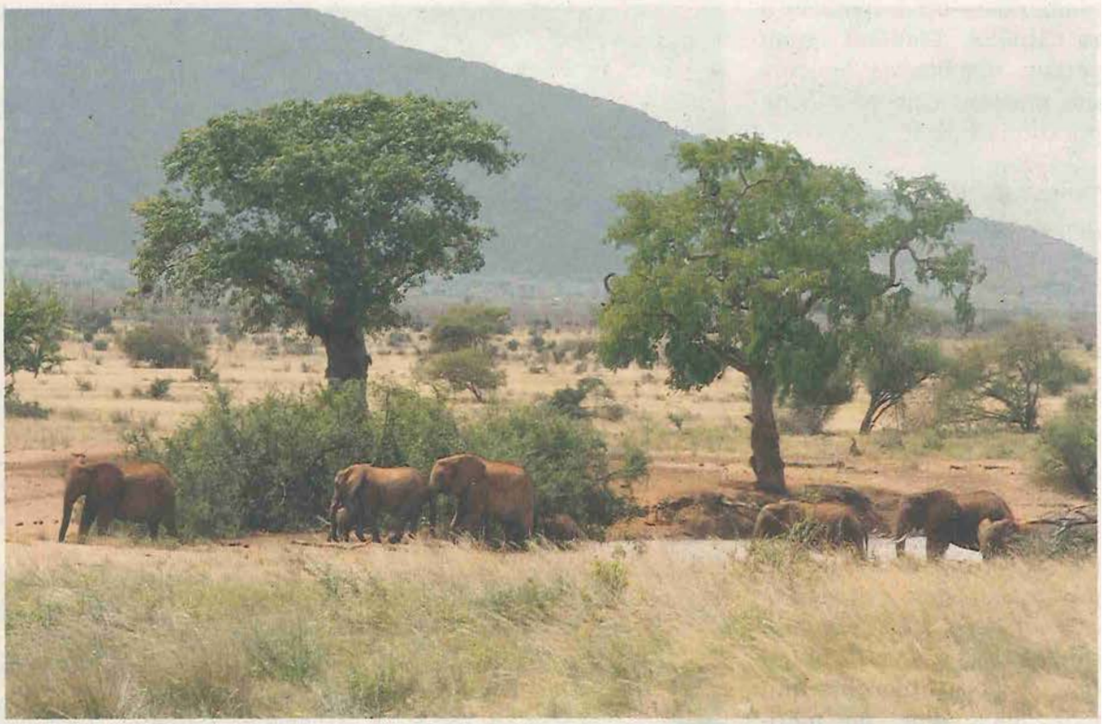

La sagesse des éléphants. Dans le temps les éléphants, lorsque leurs immenses troupeaux devenaient trop immenses pour les ressources en eau et en nourriture offertes par leurs territoires, espaçaient leurs naissances de 4 à 6 ans au lieu de 2, ce qui faisait rapidement diminuer la taille des troupeaux.

Des pratiques artificielles par excellence

Reste le merveilleux, l'inattaquable respect de la Vie, le très naturel et sain besoin de transmettre la Vie, que nous a donné Dieu – ou la Nature – ce qui est fondamentalement la même entité. Ce besoin est présent en chaque être vivant, de l'arbre à la souris. Mais, dans la nature, on l'a vu, ce besoin ne se satisfait pas à n'importe quel prix, que ce soit au prix de la misère prévisible des petits ou du désastre pour l'espèce.

Il est vrai que l'I.V.G. n'est pas naturel et que Dieu/Nature ne nous a pas programmés psychologiquement ni physiquement pour interrompre volontairement une grossesse. Mais nous a-t-il programmés pour pratiquer la fécondation in-vitro, les mères porteuses, ou l'administration intensive d'hormones de fécondité ? Ce ne sont pas là non plus des pratiques naturelles, et l'on peut dire sans agresser du tout les croyants que c'est Dieu qui a voulu que certains d'entre nous soient stériles ... Comment se fait-il dès lors qu'on ne voit jamais de déchainement fanatique contre ces pratiques artificielles s'il en fut ?

Le vrai respect de la Vie

N'est-il pas significatif – et si banal – que Georges Bush, ce va-t-en guerre sans scrupules qui permit d'utiliser l'uranium appauvri sur des populations sans défense était opposé au contrôle des naissances ? Curieuse contradiction chez un être dit civilisé et ostensiblement croyant ! On voit là un exemple clair qu'il ne s'agit pas en fait du respect de la Vie, mais d'une opposition bornée au seul contrôle des naissances. Il est vrai – mais cela n'engage que moi – que l'intelligence d'un Georges Bush ne vaut pas celle d'un éléphant d'Afrique, à l'âme pacifique et à la sagesse réfléchie .... Son inintérêt total pour l'écologie en témoigne.

On ne pourrait que trouver répugnant de s'abstenir de sauver les malades alors qu'une médecine sophistiquée le pourrait. Qui oserait défendre la souffrance ? Les massacres de jeunes hommes dans une guerre que j'ai vue de tout près m'ont bouleversée. Toute tuerie, tout génocide, visant à éradiquer quelque population que ce soit m'indigne, cela va sans dire. C'est pourquoi je redoute les massacres qui pourraient se produire un peu partout où la densité de population humaine se fait trop étouffante. Je redoute les contrôles violents qui pourtant risquent de frapper l'humanité si la situation perdure. C'est pourquoi je plaide pour la solution des éléphants et des Indiens : un contrôle éclairé des naissances. Avoir un – ou deux – enfants plutôt que cinq ou six, aucun si l'on n'a pas les moyens de leur consacrer du temps, de les nourrir, et de bien les éduquer et les protéger. Il est préférable d'avoir un enfant ou deux qui vivront dans un monde redevenu respirable qu'une abondante progéniture vouée à la misère sur une planète insalubre devenue trop petite pour l'humanité grouillante.

Réfléchissons bien – aussi intelligemment qu'un Indien Kaya po ou un éléphant... Actuellement, c'est ça le vrai respect de la Vie.

Succès de l'Initiative Sauver Lavaux III : 20'075 signatures récoltées, 16'839 déclarées valables !

Ce sont 16'839 signatures valables à la place des 12'000 requises que Franz Weber a pu déposer au Département de l'Intérieur, à Lausanne.

Nul doute que ce succès doit être ressenti comme une gifle cinglante et méritée par la CIL (Commission Intercommunale de Lavaux) qui avait conjuré les Vaudoises et Vaudois par un feu roulant de mensonges, à ne pas signer l'initiative.

Peine et tromperie perdues : la votation populaire, tant redoutée et combattue par les promoteurs, spéculateurs et syndics bétonneurs de Lavaux, aura bien lieu. Et plus vite elle aura lieu, mieux cela vaudra pour Lavaux et pour la sauvegarde du métier ancestral des vignerons, garants non seulement de l'un des plus beaux sites, mais aussi de l'un des meilleurs vins du monde !

No 89 juillet | août | septembre 2009

Il y a 50 ans, à Paris

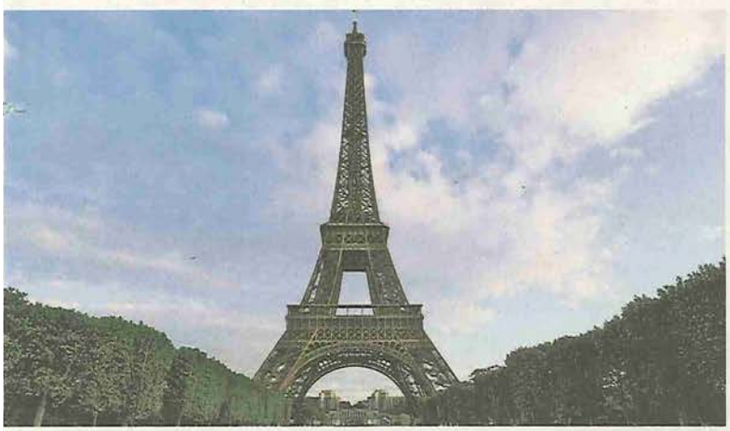

Retrospective des années de grand reporter de Franz Weber (1949-1974)

Le «Club du Faubourg» était un phénomène, un angle passionnant de la vie parisienne d'après-guerre – mais inconnu des touristes. Il méritait, dans l'esprit de Franz Weber, d'être connu au-delà des frontières françaises.

Où la liberté de parole est totale : à Paris au «Club du Faubourg»

■ **Franz Weber**

Léo Poldès, président du «Club du Faubourg», monte à la tribune et à l'aide d'une baguette fait sonner deux, trois fois le gong posé sur sa table. Le public, composé de quelque sept cent personnes réunies pour ce débat libre, s'arrête de bavarder. Léo Poldès ouvre la séance et donne la parole au premier orateur annoncé au programme.

Critiques à l'adresse du gouvernement

Le conférencier, un journaliste, visiblement mécontent du gouvernement français, affirme que le Premier Ministre, Guy Mollet, mène une politique foncièrement erronée en Afrique du Nord et au Proche Orient. «Nous n'obtiendrons rien par la violence, ce qu'il nous faut, c'est la confiance réciproque. Créons d'abord les bases de cette confiance !»

«Quelle bêtise» s'insurge un auditeur. «Nous devons cogner ! Nous ne pouvons avoir aucune confiance en ces bêtes sauvages !»

«Très juste !» approuve un membre du Parlement, «ce que nous devons faire, c'est...»

«Silence !» coupe Léo Poldès. «Si vous avez quelque chose à dire, faites-le, je vous en prie, une fois que le conférencier aura terminé son exposé !»

La Guillotine oratoire

Sur la table du président, à côté du gong, se dresse un réveil, la fameuse «Guillotine oratoire» qui, au bout de 15 minutes de discours exactement, fait entendre sa terrible sonnerie. Le conférencier doit alors s'arrêter net, c'est la règle. Mais notre orateur, ignorant le signal, continue et prolonge le flot de ses paroles avec un zèle redoublé. Léo Poldès maltraite son gong et arrête l'orateur par un vigoureux «Je vous en prie, Monsieur !». Le conférencier doit quitter la tribune. Et c'est aux orateurs intermédiaires de prendre la parole.

L'Algérie et l'action de Suez

Le parlementaire qui s'est «distingué» tout à l'heure, se hisse à la tribune. Léo Poldès lui accorde deux minutes.

La foule se presse au Cinéma Villiers pour assister à une des célèbres séances du «Faubourg» !

Le public, fasciné, approuve et applaudit.

«Qui fut à la tête des combattants algériens pour la liberté?» demande le député et apporte la réponse aussitôt lui-même: «Une bande de braqueurs de banque ! – Qui a ordonné l'assassinat de femmes et d'enfants sans défense? Ces mêmes braqueurs de banque ! Et on nous demande de discuter avec une telle racaille, d'avoir confiance en cette vermine ? Dès l'instant que nous les avions arrêtés et que nous avions administré une sacrée leçon au Bikbachi (Nasser), la paix s'est installée en Algérie. Si aujourd'hui, les actes de terrorisme ressuscitent, nous le devons à l'ONU qui a paralysé prématurément notre action à Suez. Car il faut savoir que les bandes algériennes, influencées par Nasser, reprennent espoir... !»

Trois heures de séance

Deux fois par semaine, le mardi soir et le samedi après-midi, le «Club du Faubourg» se réunit au Cinéma Villiers. Pendant trois heures, à chaque fois, cinq questions au moins sont traitées. Un écrivain présente son livre tout juste sorti des presses, un philosophe explique sa théorie, un politicien défend la philosophie de son parti, un homme d'église et un esprit libre débattent de religion et de foi, etc.

Les Français et la République

Après un débat très animé sur la Hongrie qui a chauffé la salle (Léo Poldès a été contraint de faire sonner son gong presque sans interruption pour calmer un public outré et passionné!), le professeur Morazé présente son livre «Les Français et la République».

«Au bout de plusieurs générations, le Français n'est pas capable» affirme-t-il, «de déterminer son identité et son origine. Le fameux sang gaulois, qui fait toute sa fierté, ne coule plus qu'en petite quantité dans ses veines. Au cours des siècles, le peuple français s'est mélangé aux races les plus variées du monde. Cet amalgame de races provoque des crises, des révolutions. Celui qui veut réellement gouverner notre pays, doit être muni de facultés hors pair ; car compte tenu des races qui composent la France, ce pays est pratiquement ingouvernable. Certes, la République règne, mais elle ne gouverne pas...»

Les débuts du Faubourg

C'est en 1918 que Léo Poldès créa le «Club du Faubourg», en pleine guerre. Il m'a expliqué avoir «voulu insuffler à la masse populaire 'le mépris de tout fanatisme' et l'amour de toute liberté. Mon désir était d'avoir un public intelligent, discipliné, capable d'écouter et de tout comprendre.»

Ce but, Poldès l'atteint dès la première séance, et Paris applaudit frénétiquement. Mais le gouvernement français ne l'entend pas de cette oreille. Il n'ira pas permettre d'autres conférences de la sorte. Léo Poldès proteste. Finalement, le gouvernement cède : mais lorsque Poldès annonce la participation du scientifique américain Arthur Morrison et son exposé sur «Le dynamisme des idées», le gouvernement alerte la police. Un commissaire de police en civil se glisse parmi les spectateurs du premier rang. A pei-

ne le conférencier a-t-il entamé son exposé, avec un fort accent américain, que le commissaire se dresse : «Au nom de la loi, je lève cette séance !», tonne-t-il. Mais l'orateur, souriant malicieusement, enlève ses lunettes et dit avec un accent parisien des plus purs : «Inutile, Monsieur le commissaire, ce que je viens de lire, est un extrait d''Esprit de Conquête' de Benjamin Constant !» Le conférencier «américain» n'était autre que Maurice Monnier, haut fonctionnaire d'état !

Ce n'est qu'après cet incident que le gouvernement accorda au «Club du Faubourg» toute la liberté dans l'organisation de ses conférences.

Des célébrités mondiales s'expriment au «Faubourg»

Depuis 1918, beaucoup de célébrités mondiales ont pris la parole au «Faubourg», dont de nombreuses personnalités politiques tels Edouard Herriot, Albert Lebrun, Venizelos, Pietro Nenni, Emil Ludwig, Ho Chi-Minh, président du Viêt-Nam, l'un des orateurs les plus infatigables du «Faubourg» (lorsqu'il ne fût encore qu'un modeste photographe à Paris), et bien d'autres. Aujourd'hui encore, on ne rencontre au «Faubourg» que des conférenciers de tout premier ordre.

Léo Poldès, président du «Club du Faubourg», scrute attentivement la salle. Il vient d'ouvrir la séance. Sur la petite table le matériel appelé «Guillotine oratoire» : le fameux gong et le réveil tant redouté.

La voix de Paris

1940, après l'invasion de la France par les Allemands, Léo Poldès s'enfuit à Rio de Janeiro où il fonda la «Tribune Franco-Brésilienne». Mais la première réunion, couronnée d'un immense succès, devait être aussi la dernière. Car Léo Poldès fut arrêté après la séance. Lorsqu'enfin, il put quitter la prison brésilienne, il prit le bateau pour Montevideo. Dans l'Uruguay libre et généreux, il n'y eut d'entraves à ses actes. Il donna des conférences, créa à la radio «La Voix de Paris» et demanda inlassablement la liberté - non seulement pour la France, mais pour tous les pays opprimés.

Liberté totale de parole

Que l'orateur soit favorable ou opposé au gouvernement, qu'il vénère ses généraux ou qu'il les déteste, qu'il croit en Dieu ou non – aussitôt arrivé sur la tribune du «Faubourg», il bénéficie d'une liberté totale de parole. Depuis 1918, cette liberté de parole est le fondement même du club.

Les touristes étrangers qui se pressent dans les cabarets de la Place Pigalle, croyant y ingurgiter l'essence de Paris, auraient grand avantage à suivre une séance du «Faubourg». Car c'est au «Faubourg» qu'ils respireraient le vrai air de Paris, qu'ils capteraient l'esprit de cette ville unique au monde.

Le compagnon des jours heureux

Un conte de Franz Weber

Deux fois j'avais lu la lettre et ne parvenais pas à comprendre. Quand je la lus pour la troisième fois, les mots dansèrent devant mes yeux. Les voyageurs passaient près de moi comme des ombres. Un haut-parleur crachait des horaires.

J'étais assis sur ma valise dans le hall de la gare. Ma main se crispait sur cette lettre que je venais de retirer à la poste restante, où un simple hasard m'avait conduit : le désoeuvrement dû au retard de mon train. J'avais présenté mon passeport en disant: „Il n'y a certainement rien!" Si, justement la lettre qui allait tant me troubler.

Je connaissais bien l'écriture. Une bouffée de chaleur me monta au cœur. Ainsi Marguerite, une fois de plus, confiait au sort son témoignage d'amitié et de tendresse. J'en réservai la lecture pour le voyage, mais comme le retard du train se prolongeait, je n'eus pas la patience d'attendre et décachetai le pli. En souriant je parcourus les calmes phrases qui couvraient la première page. Sur l'autre face le ton changea, s'attrista, un nom revint sans cesse, un nom joyeusement familier. Comment établir le contact entre lui et la douleur qui éclatait de mot en mot ? Quand enfin je levai les yeux, j'avais l'air hébété d'un enfant que le mystère d'un conte dépassait.

- Le train est-il arrivé? demandai-je à un contrôleur.

- Quel train?

Je le nommai.

- Il est parti il y a une demi-heure.

Un homme grêle, vêtu de noir, le visage allongé par un bouc, s'approcha et me dit d'une voix susurrante:

- Il y a toujours des trains. Peu importe celui que vous choisissez. Ils vont tous vers la même destination et ils arrivent tous en même temps.

Perplexe, je vis l'homme se mêler à la foule et disparaître. „Bizarre", pensai-je. Je pris ma valise et me dirigeai vers le buffet.

- Que désirez-vous? demanda la serveuse, une petite brune, fleurie d'un gracieux tablier blanc.

- Ce que vous voulez, Mademoiselle.

Elle rit d'un rire amusé et répéta la question.

- Ca m'est égal... de l'eau minérale.

Les fenêtres ouvraient sur la place où un somptueux marronnier entassait l'ombre. L'été s'annonçait. Aussi dans l'eau glacée qui pétillait dans le verre. L'été... La gare... Les touristes... Je m'avouais enfin le sens de la lettre. Ma vue se brouilla et malgré moi des larmes coulèrent le long de mes joues.

Georges, le copain des vacances, le copain des jours heureux, était mort.

Quand il descendait de sa petite voiture de sport, chargé de valises claires, une casquette rigolote sur l'oeil, nous nous précipitions tous pour l'accueillir sur le pas de la porte, heureux de partager avec lui pour quelques semaines la maison d'été. Quand il partait – ses vacances étant plus brèves que les nôtres – nous fredonnions en agitant nos écharpes: „Ce n'est qu'un au revoir, mes frères..."

Côte d'Azur... Lacs suisses... Il amenait partout son jeu de boules. Pas tellement pour lui, mais pour voir les autres s'amuser et les photographier dans leur gaîté. Maintenant il a sombré. Les cerisiers du lac de Brienz qu'il aimait tant, fleurissent sans lui et le vent qui court dans les oliviers de la Provence, n'emporte plus son rire joyeux.

Georges est mort. Dans sa tombe notre insouciant bonheur repose.

„Il ne lui fut donné que dix minutes de lucidité, de prière et d'angoisse", disait

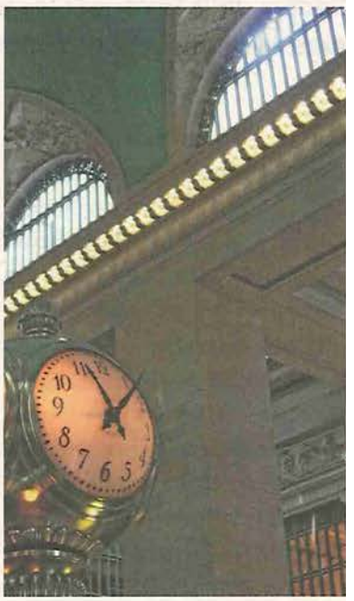

Marguerite en terminant sa lettre.

Dix minutes d'angoisse... De quoi avait-il peur? De quoi avons-nous peur?

Le jour baissait. Sur la place à peu près déserte, le marronnier débordait d'une présence sans âge; il me livrait la somme de ma propre vie.

Je sentis naître en moi le silence et la paix.

Mais subitement, quand la serveuse vint encaisser, je repris contact avec le temps et perçus de nouveau le haut parleur qui, cette fois, annonçait le départ imminent de mon dernier train.

Je rassemblai mes affaires et courus sur le quai. ■

No 89 juillet | août | septembre 2009

NON au Principe du Cassis de Dijon !

Voulez-vous favoriser les poules et les veaux en batterie? La pêche à la grenouille pour ses cuisses? Les OGM dans la nourriture ? Sûrement pas !

Qui a commencé à interdire les poules en batterie? Les Suisses, en 1992. Grâce à la loi sur l'agriculture, ils sont les seuls en Europe à manger 50% d'œufs pondus dans des conditions acceptables. Comme d'autres efforts pour mieux protéger les animaux et la nature, cette sage décision est aujourd'hui menacée. Le «Principe du Cassis de Dijon*» permettra en effet aux producteurs suisses – pour «être concurrentiels», disent les promoteurs de cette erreur politique – de produire aux conditions européennes. Ainsi, il deviendrait légalement possible de remettre des batteries d'élevage de poules chez nous.

La qualité suisse existe, il faut la préserver

Même si les œufs produits au sol et en plein air sont plus chers que les œufs de poules en batterie, les consommateurs les apprécient. Mieux encore, ces œufs sont de meilleure qualité que ceux produits par nos voisins. Du point de vue hygiène, ils sont même nettement au-dessus de la moyenne: «Le taux de salmonelles mesuré dans les cheptels de poules pondeuses est de moins de 2% en Suisse. En comparaison, la France a un taux de 8%, l'Autriche de 10%, l'Allemagne de 24% et la Pologne de 78 %. Acheter des œufs suisses n'est donc pas seulement un acte de solidarité, mais relève d'une conscience de la qualité du produit» (source: paysannesvaudoises.ch).

L'exception pour les poules ne durera pas

Pour calmer l'opposition à ce «principe», accepté à une toute petite majorité seulement du Parlement, 16 exceptions ont été adoptées. Il est ainsi prévu de mentionner l'origine des produits importés, alors que la Communauté européenne CE ne l'exige pas. Mais attention: ce n'est pas définitif. Dans le rapport fédéral d'octobre 2007 expliquant les différences entre le droit suisse et les prescriptions UE, on lit: «Le Conseil fédéral est toutefois d'avis que l'étiquetage facultatif de produits est préférable aux prescriptions étatiques en matière d'information des consommateurs.» Donc, dès que l'attention du public se portera sur d'autres soucis, le gouvernement fera de son

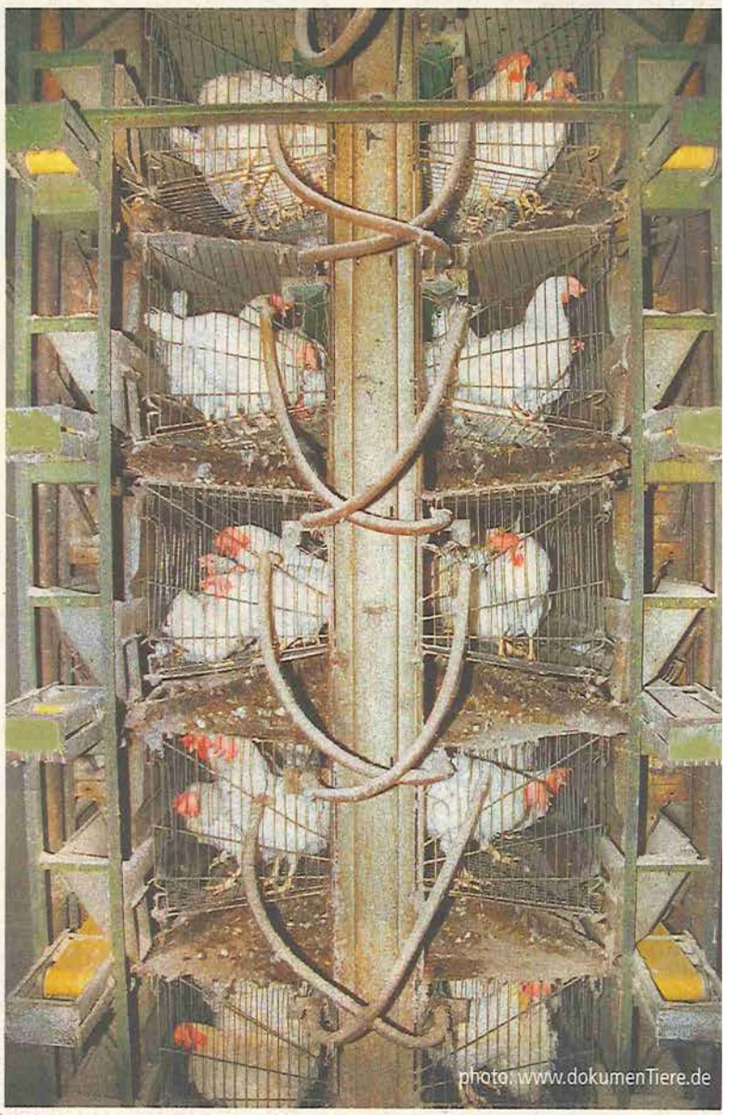

photo: www.dokumenTiere.de

Fini la torture des poules ? Fini les batteries de malheur en Suisse ?

ATTENTION : Avec le Principe du Cassis de Dijon, les batteries reviendront sans faute !

Avec le Principe du Cassis de Dijon, ce sera l'horreur des usines d'engraissement des veaux en Suisse !

mieux pour changer la loi toute neuve – et dénaturer la volonté populaire.

On prendra comme prétexte le renforcement prévu des dispositions de l'UE. Dès 2012 en effet, les poules européennes devront disposer de cages aménagées offrant une surface plus importante par animal et dotées d'un nid.

L'interdiction des batteries, comme c'est le cas en Suisse, n'est toutefois pas envisagée. Ce genre de précisions fait peur: Berne va se dépêcher d'accepter les nouvelles normes UE.

Un référendum à signer rapidement

Bref, les belles promesses ne manquent pas, il s'agit surtout de calmer provisoirement les consommateurs et les protecteurs de la nature avant une éventuelle votation.

Pour que cette votation ait lieu, il faut donc signer le référendum que vous trouvez dans ce numéro du journal et renvoyer rapidement la carte d'ici au 15 septembre.

Les grenouilles risquent gros

Et n'oublions pas les grenouilles aux cuisses sauvagement arrachées: la pêche à la grenouille est encore interdite, qu'en sera-t-il demain? Des méthodes cruelles abandonnées avec raison il y a fort longtemps pourront revenir sous prétexte de libre circulation des aliments...

Pour sauver notre mode de vie à nous, pour respecter les animaux, pour garder intactes les lois protectrices, refusons d'introduire le principe du Cassis de Dijon!

Laurent Duvanel
(secrétaire général du référendum contre le principe du Cassis de Dijon)

*** Le principe: un produit jugé conforme dans un seul état membre de la UE pourra être commercialisé en Suisse même s'il ne respecte pas les lois suisses.**

Je commande un abonnement du Journal Franz Weber à CHF 20.–

❒ Allemand ❒ Français

❒ **Pour moi personnellement**

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

NPL et localité: _____

❒ **Comme cadeau pour** (dans ce cas, veuillez remplir les deux cases d'adresse s.v.p.)

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Intrépide, indépendant, sans compromis dans la défense de la vérité et passionnant !

*Comme son éditrice la Fondation Franz Weber, le JOURNAL FRANZ WEBER est à l'avant-garde de la défense des animaux et de la nature, à l'avant-garde de la protection du patrimoine culturel et historique.

*Mais le JOURNAL FRANZ WEBER va plus loin. Il s'empare de sujets tabous, que personne d'autre n'a le courage de toucher. Il met en lumière des faces cachées de la société, de la politique, de la science, de la spiritualité.

*Le Journal pose des questions - gênantes parfois, provocantes, «naïves» ; il secoue l'indifférence, il regarde dans les coulisses et derrière les façades, invite à la réflexion et à une vision supérieure. Il peut aussi choquer, comme tout ce qui est vraiment anticonformiste.

*Si vous êtes lectrice ou lecteur du JOURNAL FRANZ WEBER, c'est que vous avez l'esprit ouvert. Vous êtes prêt à lire ce que vous ne lirez nulle part ailleurs. Des choses qui dérangent, qui bouleversent, qui vous incitent à la méditation, vous poussent à l'action.

*Le JOURNAL FRANZ WEBER est un point de rencontre d'opinions libres, une plate forme du dialogue par excellence.

Je désire devenir membre donateur de la Fondation Franz Weber et verse Fr. 40.– (ou plus). Dans ce prix, le Journal Franz Weber est compris. Veuillez m'envoyer votre bulletin de versement.

Talon à retourner à: FONDATION FRANZ WEBER, Case postale, CH-1820 Montreux. Ou abonnez-vous sur notre site Internet: www.ffw.ch

No 89 juillet | août | septembre 2009

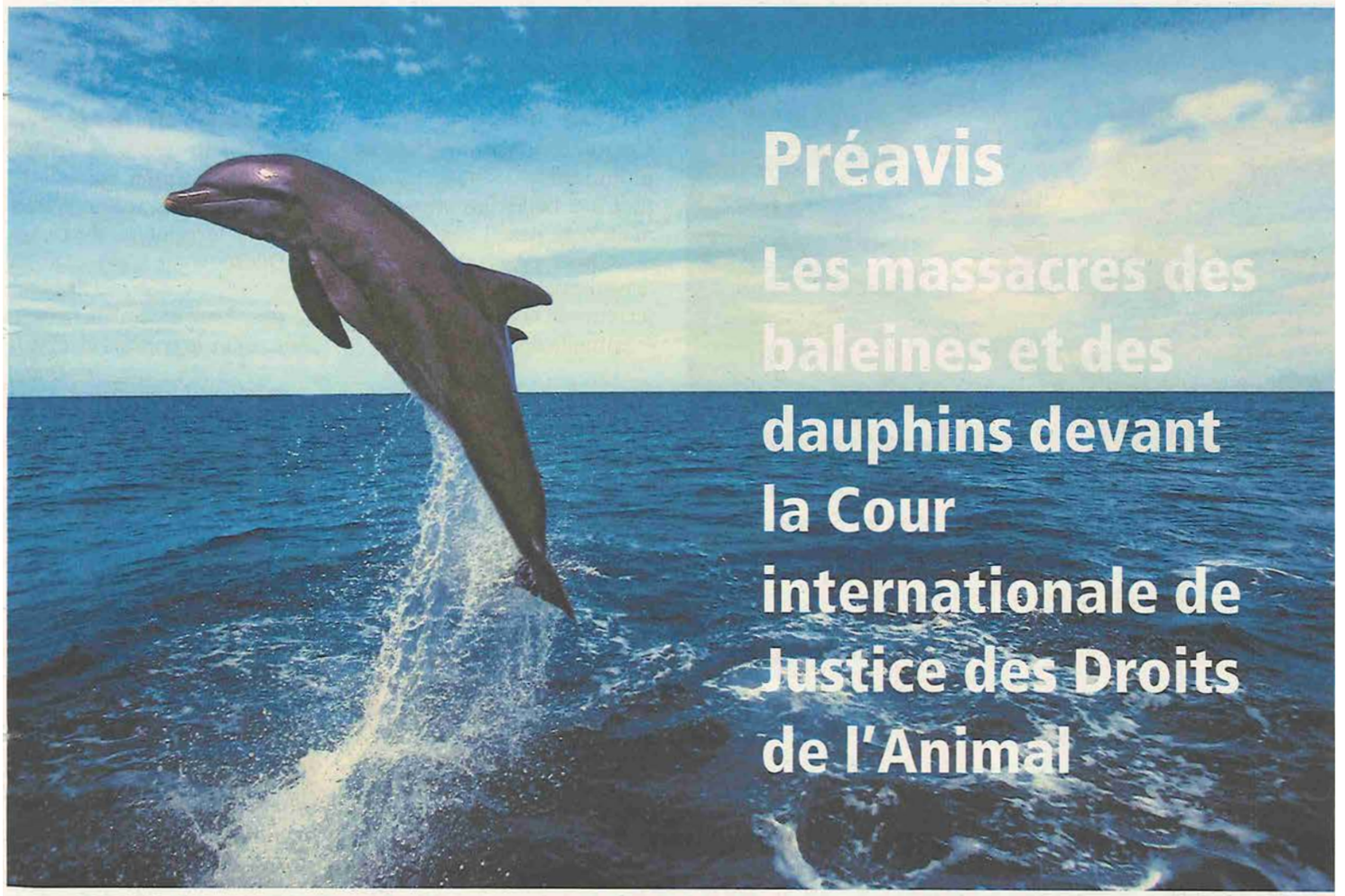

Préavis

Les massacres des baleines et des dauphins devant la Cour internationale de Justice des Droits de l'Animal

Les horribles images de massacres de baleines pilote (mammifère marin appartenant à la famille des dauphins aussi appelé globicéphale) aux Iles Féroé ont fait le tour du monde. Elles ont suscité et continuent de susciter une vague de protestations sur tous les continents, elles ont provoqué des montagnes de lettres aux ambassades et à la reine du Danemark ainsi qu'aux aux autorités féringiennes. Et depuis quelque temps, un fait nouveau et inquiétant s'est ajouté à l'indignation.

Il y a dix ans déjà, un avertissement a été lancé aux femmes enceintes des Iles Féroés de ne plus consommer de produits de baleines pilote à cause de leur haute teneur en polluants, dont le mercure et le PCB. Aussi, dès le mois d'août 2007, la teneur alarmante de polluants constatée dans la viande des globicéphales a incité le Ministre féringien de la santé à la déclarer impropre à la consommation.

Jusqu'en 2006, chaque année 1000 à 2000 baleines pilote étaient tuées, officiellement pour assurer l'alimentation en viande des féringiens. Cependant, d'août 2007 à décembre 2008, aucune chasse n'eut lieu. Or, en janvier et mai 2009, de nouveaux massacres se sont déroulés, sans aucune autre justification que l'attachement à une tradition et le plaisir de tuer.

Pendant ce temps, au Japon, les massacres de dauphins et de baleines dépassent en horreur et en démesure tout ce qui est imaginable.

Procès public en présence de la presse internationale devant la COUR DE JUSTICE DES DROITS DE L'ANIMAL début 2010

Date et informations plus complètes dans le prochain numéro

No 89 juillet | août | septembre 2009

Les lecteurs ont la parole

Eoliennes contre centrales nucléaire

En réaction au courrier concernant : Eoliennes contre centrales nucléaire, paru dans le n° 88 avril/mai/juin 2009 du Journal de Franz Weber.

Certainement c'est le manque d'information dans la presse, qui permet encore à certains de vos lecteurs de croire naïvement que des éoliennes pourront remplacer le nucléaire. Je suis plutôt antinucléaire, mais

je pense que nous ne sommes pas encore «sortis du nucléaire» que, peut-être même, nous y entrons. Il y a, paraît-il, du nouveau de ce côté-là, et les recherches dans ce domaine semblent prometteuses. Toutes les voies doivent être explorées, tant dans le nucléaire que dans le renouvelable.

Les éoliennes sont un mauvais signal : Consommez tant que vous voulez, c'est propre, c'est renouvelable et sans danger.

C'est aussi intermittent, et quand les éoliennes ne tournent pas, les abonnés au courant vert prétendront à être fournis en électricité. Chaque parc d'éoliennes est donc doublé par des usines conventionnelles (nucléaire, hydraulique, charbon, gaz...). Les sites où l'on fabrique de l'électricité éolienne, mais oui, sont des complexes industriels, et ils n'ont rien à faire dans les pâturages Jurassiens. Cela, à l'heure où l'on nous parle tant du mitage du paysage !

Je me suis aperçue que bien des gens ne se rendent pas compte du gigantisme d'une éolienne ; une pale qui culmine à 120 m. de haut, correspond à la hauteur d'un immeuble de 40 étages, le roton à la hauteur de vos fenêtres au 30ème étage... Elles sont hors d'échelle. Ce sont des artefacts arrogants et une imposture écologique. Il n'y a pas que les radiations qui tuent, la laideur aussi. Démontables ? Encore un mythe ! Une fois enlevées les parties aériennes, il restera toujours sous terre les 6'000 m3 de béton et les 1'000 tonnes d'acier des socles.

Triste terrain en vérité ! Ca n'est pas une utilisation durable du sol.

J'appelle au secours. Ce qui se prépare actuellement est le saccage de tout l'arc Jurassien, et cela dans l'indifférence générale, et une ignorance soigneusement entretenue par les promoteurs. S'il vous plaît, informez-vous, réfléchissez, demandez, exigez de vraies études d'impact ; sur la faune et l'avifaune, et sur la projection des ombres, sur les infrasons, les routes d'accès, l'évacuation des déblais (6'000 m3 de béton c'est tout de même le volume d'une ville !) !

Et refusez de vous laisser tromper par des photos-montages mensongers. Le paysage est un bien public, nous devons le défendre. Le Jura est une région méconnue, voire malaimée, mais par là même préservée, et dans bien des endroits encore très sauvage. C'est là que vous viendrez vous ressourcer, gens de la ville ! Soyez les bienvenus.

Erika Chmetz
1450 Sainte-Croix

A l'intention de Mme Alika Lindbergh – La culture du laid

(Note: photos «La culture du laid» choisies par la rédaction)

Très déçue !

J'ai lu l'article «La culture du laid» de votre dernier journal, et comme bien d'autres, je ne peux que m'exclamer : Quel parti pris ! Vous avez oublié le respect de la personne, Madame Alika Lindbergh ! Vous vomissez sur la civilisation occidentale et sur le temps présent, c'est fort dommage. En agressant ainsi beaucoup de citoyens, vous ne faites qu'apporter votre frustration à tout le monde. Et je suis très déçue de trouver un tel article dans votre journal, Monsieur Franz Weber.

Les personnes habillées simplement sur la première photo de l'article sont tout aussi respectables que les femmes du Togo. Le bâtiment en béton n'est certes pas très beau, mais il n'est pas construit sur le meurtre comme le Taj Mahal, qui n'est qu'une extension de cimetière. Et tous les enfants ne sont pas éduqués avec des robots. La critique négative n'amène pas à grand chose.

Christine Alvarez
1225 Chêne-Bourg

Très bien !

Félicitations pour votre journal d'avril mai juin 2009! Il est très, très bien, à commencer par votre éditorial qui nous a beaucoup touchés. Et puis la culture du laid par Alika Lindberg. C'est tellement vrai! Nous retrouvons sur les catalogues de mode (trois suisses, La redoute, etc...) les mêmes mannequins vêtus de grotesque façon. Mais les rédacteurs de ces catalogues ne s'en aperçoivent même pas... Donc page dix et onze: très bien.

Et puis le noyautage de l'art par la laideur et le vide spirituel par Pierre-Marie Gallois, très, très bien aussi. Et l'argumentation pour la suppression des corridas par Roland Stiefel, magnifique.

En un mot, tout est bienfaisant sur votre journal n° 88.

Viviane, Sylvain, Bleuette, Suzanne et tous les amis de la Douceur et de l'Harmonie.

Le seul cravaté

Mes douzaines de cravates pure-soie des années trente se joignent à mes 93 ans pour vous dire qu'elles abondent à 1000 % à votre point de vue. J'ai assisté à la dégradation sur toutes les lignes de cette esthétique et pourrais en rajouter à votre excellent article. Nous sommes passés d'un excès à l'autre pour une quantité de choses. Ils étaient ridicules les vêtements des années 18.., mais du moins BEAUX ! ! Je crains fort qu'à mon enterre-

ment je sois le seul cravaté, ce qui me ferait me retourner dans mon urne. Moralité : tout ce qui excède la mesure est f a u x !

Edmond Hirschler
06140 Vence, France

Touché par Rothko

J'ai lu avec intérêt vos articles sur l'art, plus précisément l'art contemporain. L'œuvre de Mark Rothko que vous reproduisez ne me laisse pas indifférent. J'ai toujours eu un peu de peine avec cet artiste, mais là, je suis touché. Il s'en dégage une émotion qui la rend attachante. Merci de me l'avoir fait découvrir.

Henri Ferrier2502 Bienne

Le respect de l'autre

Madame, vous nous prenez les mots de la bouche ! A parler de la laideur de notre monde actuel... vous avez raison de dire que lorsque l'on dit «mode», l'on a tout dit : pour donner un nom à toute cette décadence, où notre société est tombée... Moi aussi lorsque je sors et ce n'est pas souvent... je ne sais plus ou regarder pour voir l'acceptable... L'habillement : c'est le pire, car c'est le respect de «l'autre» que de se respecter soi-même...

Vous avez décrit la puanteur de cette mode et de tout ce qui va avec : «piercing», coiffure, etc. etc. C'est à vomir... Où sont les dentelles qui faisaient onduler nos jupes larges où l'on n'aurait pas toléré 1 cm sur la longueur... ou une tâche, ou le moindre ourlet ou couture défaits... les jeunes filles étaient désirables... Quant aux garçons s'ils gardaient les cheveux un peu longs et «en principe» ils étaient propres ! Et non en boule de billard, avec une gueule mal rasée qui avec une casquette à grande visière leur fait des têtes d'idiots ! Et que dire de ce foulard de 3 mètres froissé que tous portent qu'il fasse chaud ou froid. Enfin l'absurde, le laid dans tout. Comment les pauvres gosses habillés comme des vieux ou des guignols pourraient-ils être «à l'aise» en ouvrant les yeux sur ce qui les entoure. La musique : dans un dédale de bruit et de lumières immondes, et toute cette pourriture qui se dandine.

Il fût un temps où l'on se moquait des nègres et de leurs danses, de leur façon de se massacrer la figure ou autre... maintenant l'on ne sait plus où se «percer» pour être ridicule ...

Les tableaux : les gens se pâment devant sans rien y comprendre, «ça fait branché», tout suit le même chemin alors qu'on laisse tomber en ruine des églises ou monuments magnifiques où de vrais artistes ont fait un travail que l'on ne pourra jamais refaire ; il est vrai que maintenant : dès que l'on veut faire quelque chose, avec tous ceux qui s'en mettent plein les poches au passage, ça devient impossible ! Avec internet et surtout la télé qui sont des «instruments» extraordinaires, on pourrait vraiment faire avancer les choses du bon côté : faire prendre aux femmes le goût de vrais et beaux métiers ...mais non : ce qu'on leur fait voir c'est encore plus pourri qu'eux !... On ne change pas le monde, car depuis la nuit des temps l'humain se détruit...les riches sont jamais assez riches... et les «dits» pauvres lorsqu'ils deviennent riches sont souvent pires que les autres !...Que faire ? L'humain a aujourd'hui tout pour être heureux mais il faudrait qu'il s'arrête «d'envahir» toute la planète et laisse la place à ceux qui y sont déjà depuis toujours, hommes ou bêtes. Arrêter de s'empoisonner avec la chimie, les OGM en tout genre sur les gens ou les bêtes et la nature, mais l'argent et Monsanto règnent sur tout !

Il reste encore quelques humains : (dits primitifs) et quelques coins de nature (dite vierge). Mais pour combien de temps ? On se régale déjà du «réchauffement» pour exploiter le pôle nord !...La lune, on y retourne et on se propose de la «bombarder», de la «perforer», la terre ne suffit plus à massacrer ?

Jamais l'homme n'arrêtera jusqu'à ce qu'il finisse par se détruire. Hélas, nous n'y pouvons rien. Tant de gens à toutes les époques ont mis en garde, mais jamais on ne les écoute !...Et souvent on le paie cher !... Mais on a la mémoire courte et seul l'argent manie le monde... et même pour le bien: il en faut ! Je ne sais pas ce que vous pensez de moi, mais je voulais vous dire que vous n'êtes pas seuls à être triste de toute cette dégringolade de l'humain... Les animaux savent gérer leur vie, pas les humains. Mais le plus épouvantable est que lorsque les hommes mettent la main sur nos pauvres amis les bêtes, c'est la souffrance de la naissance à la mort. Pourtant la création est un «tout», mais nous n'en sommes pas les maîtres, seulement les gérants et l'on ferait bien de s'en souvenir.

Mme Clamaron
38280 Villette d'Anthon

Habiter une zone à risque

La gravité d'une catastrophe dépend moins de la puissance des éléments que de la concentration humaine. Selon un rapport de la Banque mondiale, dans plus de 160 pays, un bon quart des habitants occupent des zones à risque. De fait, plus on expose de personnes au danger, plus on transforme en cataclysme ce qui autrefois n'était qu'un phénomène naturel. L'effondrement des bâtiments est de loin la cause essentielle du nombre de victimes d'où ce dicton propre aux sismologues : «Ce sont les maisons qui tuent et non pas les séismes.»

D'autre part, compte tenu de l'urbanisation démesurée, des implantations électriques, des grands barrages, une forte densité de population attaque les bases vitales de l'espace où elle vit. Ainsi le bétonnage intensif d'un sol devant absorber les eaux de ruissellement, implique des érosions, des coulées de boue, des inondations. Il en résulte que toute croissance, qu'elle soit démographique, économique ou qu'elle vise les produits de consommation, ne peut que provoquer l'effondre-

ment écologique avec, entre autres corollaires, des séismes de plus en plus fréquents, cela même s'il s'agit d'une «croissance qualitative» comme on le dit si bien.

Martine Boimond
1996 Basse Nendaz

Chasse aux phoques

Canadiens, faites un effort !
En lisant le journal avril, mai, juin, N° 88, que je reçois aujourd'hui, je suis scandalisée, (je ne trouve pas un mot assez fort) par l'attitude de la C-SEC-E et j'espère que le Conseil des Etats ne soutiendra pas leur motion stupide. Elle est stupide venant de la C-SEC-E qui devrait être suffisamment informée pour ne pas croire les mensonges du gouvernement canadien qui veut faire accepter par le monde entier que l'ignoble massacre des phoques est une chasse conduite de manière humaine.

J'ai aussi commencé à écrire, il y a quelques jours, à quelques groupes que je connais bien au Canada. Ainsi à L'Humane Société International, IFAW, Peta, 3 organisations dont je fais partie, et les Verts à Ottawa, pour leur demander d'organiser dans toutes nos grandes villes canadiennes de très grosses manifestations contre la continuation du massacre des phoques. Il faut que les canadiens qui désapprouvent ce massacre fassent maintenant leur plus gros effort pour y mettre fin et ne laisser aucune possibilité au gouvernement canadien de continuer à se conduire ignoblement vis-à-vis des phoques.

A.S. Martine, Agassiz, Canada

Une aide précieuse aux phoques
J'adore mon merveilleux Canada mais l'arrogance de notre 1er ministre est intolérable !

Au lieu d'accepter la décision de l'U.E. ce qui aurait (peut-être) accordé un semblant de dignité à Harper, il ajoute honte sur honte et ridicule à la honte déjà accumulée par l'ignominie de l'horrible conduite vis-à-vis des phoques.

Je déplore que l'Union Européenne ait cru devoir faire une exception pour les Esquimaux et autres retardataires, mais tout de même le résultat de son vote apporte une aide précieuse à la cause des phoques.

La lutte évidemment doit continuer au Canada, sans faillir. Un peu d'aide, venant encore d'autres pays, peut faire une différence et aider les Canadiens qui veulent protéger les phoques.

A.S. Martine, Agassiz, Canada

Rejoindre le monde moderne
Ainsi l'Union Européenne a ratifié son vote interdisant dans les pays de l'Union l'importation des fourrures de phoques et autres produits de l'ignoble massacre. C'est un pas qui devrait aider les phoques.

Mais je suis triste et scandalisée que l'U.E. ait fait une exception idiote et sans réelle raison pour les aborigènes. Outre les terribles souffrances accrues que cette exception va forcément infliger aux phoques, elle contribue aussi à maintenir les Aborigènes prisonniers de traditions dont, pour leur propre bien-être, il serait bon qu'ils sortent.

Aider sérieusement ces retardataires à se recycler serait préférable. Ensuite à eux évidemment de faire l'effort de rejoindre le monde moderne. S'ils refusent et souffrent de ce refus parce que les gens plus civilisés refusent d'acheter le produit de leurs chasses honteuses, c'est le problème des retardataires, pas le nôtre, et ne doit en aucun cas ajouter aux horreurs subies par les phoques.

J'ai écrit dans ce sens au Parlement Européen pour demander qu'on abolisse l'exception. Et, dans la mesure de mes modestes moyens, je fais circuler une pétition à cet effet dans Agassiz et ses environs. Je veux l'envoyer aussi au Parlement Européen.

J'ai lu dans le Vancouver Sun du 26 juillet que l'Autriche s'est abstenue de voter parce qu'elle aurait souhaité une interdiction plus stricte. Le journal ne donne aucun détail sur ce que l'Autriche veut exactement, mais cela me paraît encourageant et j'espère que l'Autriche poursuivra.

Faire arrêter le massacre par les canadiens qui y sont opposés sera peut-être plus difficile que jamais à cause de l'entêtement et de la mauvaise foi dans notre gouvernement et des chasseurs sans honneur.

J'espère que la procédure pour faire reconnaître officiellement votre splendide Cour de Justice pour les droits de l'animal avance bien.

A.S. Martine, Agassiz, Canada

«Observer, entendre, voir»
J'ai été très sensible à votre réponse sur mon courrier en date du 5 novembre 2008. Depuis 27 ans, je suis mon chemin à l'écoute de ma guidance. J'ai traversé ces dix dernières années des expériences difficiles, mais oh ! combien intéressantes et enrichissantes sur un plan personnel et initiatique. Il est temps maintenant pour moi «d'y aller». Aller transmettre ce qui est de ma connaissance et cela pour le bien de tous.

Observer, entendre, voir. Tirer les leçons du passé. S'enraciner à la terre. Elargir notre champ de conscience. Sortir de la dualité, de la division. Contacter notre cœur, notre centre. Trouver le point de convergence afin d'être au service de l'Humain. Cela demande remise en question, un travail individuel et communautaire, puisque nous sommes interdépendants les uns des autres. Toucher à ce qu'il y a de meilleur, de plus fin, de plus précieux en nous...

Si vous vous reconnaissez, contactez-moi.
Tél. 0033 (0) 633 32 23 63
E-mail: oria33@club-internet.fr
Odette Bernard
74140 Douvaine, France.

OUI à l'initiative des stades - OUI à Métamorphose AUTREMENT

Monsieur le Président, cher Franz Weber,

Vous avez accepté de soutenir l'effort de protection des abords du lac, de préservation des espaces verts et de lutte contre le gaspillage énergétique et contre la pollution, qui sont le fond de l'initiative lausannoise des Stades. Vous en avez eu écho par la presse. Je vous réitère ici mes remerciements personnels pour votre soutien et j'y joins ceux du comité de soutien de cette initiative.

P. Santschi, Ing.-phys. EPFL, SIA, 1007 Lausanne

Pourquoi voter OUI à l' «Initiative des stades» le 27 septembre 2009

Il ne faut pas déséquilibrer la ville et mettre toutes les richesses sur les bords du lac.

Réaliser Métamorphose autrement, c'est possible, sans gaspiller votre argent et les espaces verts de Lausanne. Les soussigné/e/s recommandent aux électrices et électeurs lausannois de voter OUI à l'initiative des stades soumis au corps électoral lausannois le 27 septembre prochain. Cette initiative ouvre la porte à une évolution urbanistique raisonnable et écologique de Lausanne, porte qui est fermée par le projet municipal Métamorphose, exécutoire en cas de refus de l'initiative.

Un OUI montre que les Lausannois ont des idées qui sont, elles, modérées et pas pharaoniques.

Un OUI protège les finances lausannoises contre un surendettement supplémentaire.

Un OUI montre une volonté de ne pas entamer des espaces verts sans compensation cohérente et conséquente.
Un OUI montre une volonté de préservation d'un patrimoine architectural en bon état de fonctionnement : le stade de la Pontaise.

Un OUI évite l'invasion, par des constructions (dont un centre commercial) attirant des nuisances motorisées, des zones-tampons de la rive du lac.

Un OUI promeut une réelle concertation répondant enfin aux déterminations de Quartiers 21.

Jacqueline Audemars, Présidente du comité d'initiative et présidente de la Société de développement du Nord de Lausanne

Pierre Santschi, conseiller communal, président du comité référendaire «Pas au bord du lac» (protection de Bellerive) (Les Verts)
Franz Weber, Président d'Helvetia Nostra

Auxquels s'allient des membres d'associations et de partis politiques lausannois.

***pour plus de renseignements le site des initiants : www.pontaiseavenir.ch**

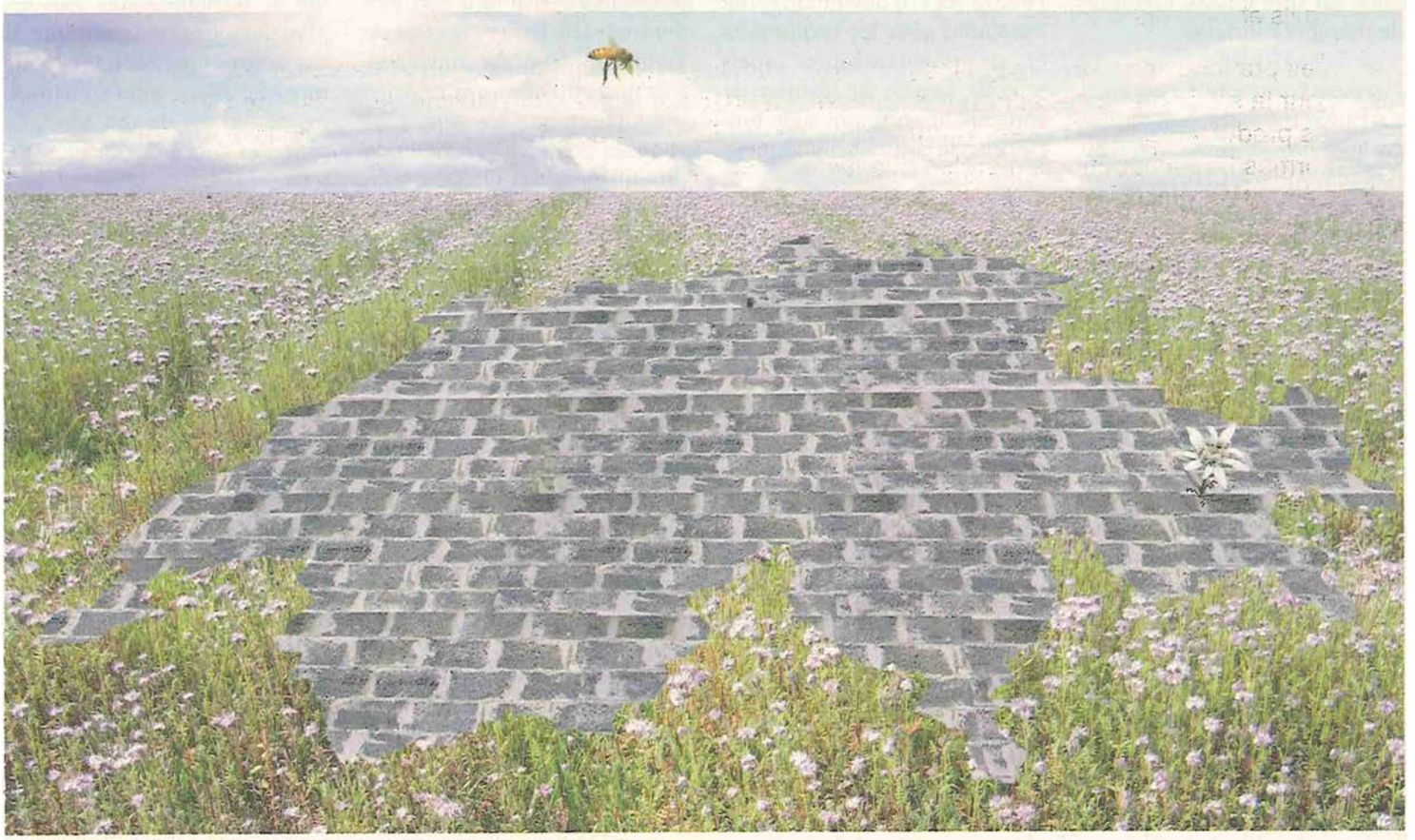

La Suisse des bétonneurs

copyright nucnuc

Signez le référendum contre le «principe du Cassis de Dijon» !!

En circulation sous le titre : Référendum contre la modification du 12 juin 2009 de la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce (LETC)

Le «Principe du Cassis de Dijon» est un terme obscur et incompréhensible qui ne suscite qu'incompréhension ou indifférence.

Qui sait seulement ce que signifie «Principe du Cassis de Dijon» ?

Que se cache-t-il derrière ce funeste « principe » lourd de conséquences que la Berne fédérale inféodée à UE a bel et bien imposée à la population ignorante sous le prétexte que «tout deviendra moins cher» !

Chers Confédérés, avez-vous une idée des conséquences qu'aura le «Principe du Cassis de Dijon» pour la Suisse ? En voici la liste :

- Des produits fabriqués selon les normes UE inondant le marché suisse. Par exemple:
  - Oeufs et volailles produits industriellement dans des batteries et usines d'engraissement
  - Viande aux hormones produite dans les géantes usines hollandaises d'engraissement de veaux
  - Viande bon marché imprégnée d'antibiotiques et autres substances chimiques «fabriquée» dans les pires conditions dans des pays d'Europe de l'Est .
  - Viande de cheval provenant des transports inhumains de Pologne vers la France et l'Espagne
  - Produits agricoles génétiquement modifiés
  - Fruits et légumes irradiés
- Des pratiques cruelles envers les animaux, néfastes pour l'environnement et dangereuses pour la santé humaine, admises en Suisse. Car dans le cadre du «Principe du Cassis de Dijon», les producteurs helvétiques auront le droit de produire eux aussi selon les normes de l'UE, normes beaucoup moins morales que les nôtres.
- Démantèlement progressif de nos lois sur la protection des animaux et de l'environnement, acquises au prix d'énormes efforts !
- Perte de 5 exploitations agricoles par jour, soit plus de 18'000 en 10 ans !
- Transformation des fermes restantes en usines agro-industrielles !
- Perte de 50'000 places de travail dans l'agriculture !

Notre paysannerie est notre seul garant de survie en temps de crise. En aucun cas nous ne saurons y renoncer ! Et nous ne saurons renoncer non plus à nos lois sur la protection des animaux et de l'environnement !

Signez aujourd'hui encore le référendum en cours contre ce néfaste «Principe du Cassis-de-Dijon» ! Signez-le avec votre famille, vos amis et connaissances !
Et mettez la carte ci-jointe avec une ou plusieurs signatures aujourd'hui encore dans la boîte aux lettres la plus proche !
Nous vous remercions de cet effort que vous faites pour nous tous, pour vous-mêmes et pour nos enfants.

Le délai est court. Agissez en urgence !

Helvetia Nostra et Fondation Franz Weber

No 89 juillet | août | septembre 2009

La petite chronique que personne ne lit

A propos de l'article paru dans le „Journal Franz Weber" édition 88 sous le titre „Le culte de la laideur"

Chère Madame Lindbergh,

A l'heure où je rédige cette lettre qui vous est adressée, je suis allongé dans une chambre magnifique du Grand Hôtel Giessbach, je déguste un vin délicieux et je lis le Journal Franz Weber.

Mais pour commencer, permettez-moi de me présenter: mon nom est Pascal Schwendener, j'ai 24 ans, je vis à Zurich, je suis un employé de commerce tout à fait ordinaire à l'aéroport de Zurich, je réfute toute violence, je suis contre l'armée, et mes loisirs sont souvent consacrés aux problèmes liés à l'environnement et à la politique. C'est à travers ces sujets de préoccupation que j'ai entendu parler de Franz Weber et de sa Fondation. Je suis son travail et celui de sa Fondation avec beaucoup de respect, et j'ai beaucoup d'estime pour cet engagement.

Bien, je suis donc allongé dans cette magnifique, vieille chambre d'hôtel, bénéficiant d'une vue splendide. Mon âme, par conséquent, devrait se purifier, et je devrais être dans un état de totale satisfaction. Oui, je devrais l'être. Si seulement il n'y avait pas ces pensées tournant autour de votre article «Le culte de la laideur». J'aimerais vous soumettre le point de vue d'un concitoyen quelque peu agacé par votre interprétation.

Je peux très bien comprendre les gens qui ont un problème avec le bétonnage excessif de notre pays. Moi aussi, je préfère le charme de Vienne à la vie hectique de Bangkok. Ou l'idyllique Boston au massif Manhattan à New York. Ou à Zurich la beauté du «Niederdörfli» et de ses «Obere Zäune» à «Züri West» et ses blocs de béton. Moi aussi, je préfère les vieux robots en alu, les éléments de construction en bois et les poupées aux jouets d'aujourd'hui. Dans ce domaine, je suis même entièrement de votre avis.

Mais passons à ma véritable «réponse». Moi aussi, je suis fasciné par la «chicness» (quel mot 'tendance' !) de la Belle Epoque, par les constructions de la Vienne et de la Rome historiques ou encore des meubles de brocante.

Mais malgré ma prédilection pour toutes ces belles choses, vous trouverez, dans mon armoire, quantité de fringues sciemment choisis en XXXL. Loin d'être «clodo», comme vous le décrivez, c'est sur cette particularité que je porte, tout simplement, ma préférence. Imaginez-vous cela : moi qui porte tous les jours un complet, J'ADORE LES VETEMENTS GRANDE TAILLE. Sciemment achetés en XXXL. Et ce malgré mes 80 kilos répartis sur 190 cm. J'adore aussi les pantalons larges. Pendant mon temps libre, je les porte très bas sur les hanches. J'ai ainsi l'air d'avoir «chié dans mon froc». Ca, c'est votre vision des choses. Peut-être. Pas la mienne. J'adore ces gros «chiffons». J'adore quand l'entrejambe se situe très bas. C'est tout. Je ne dois et je ne veux fournir de plus amples explications.

Or, voilà que je lis dans un magazine dédié à la protection de l'environnement que ce seraient des «haillons», bons pour des «clodos» ou même pour des «aliénés». Désolé, mais cela me remplit – grandement – de honte et de dégoût. Certes, moi aussi, je trouve qu'il y a des «no go's» (encore un de ces mots à la mode !). Moi aussi, je ne comprends pas pourquoi des femmes vieilles et grosses, pour accentuer leur «jeunesse» éternelle, se font teindre des mèches en mauve ou en bleu. Moi aussi, je n'aime pas les «crocs». Et encore moins les coiffures Fokuhila et les T-shirts scintillants, si «trendy» et «tendance» aujourd'hui. Et, oui, moi aussi, je préférerais écrire cette lettre sur un parchemin, à la

main, et y apposer ensuite un beau sceau.

Mais les temps changent. Est-ce que arrêt ne signifie pas repli ?

Dans ma vision du monde, il y a de la place pour chacun et pour chacune ! Pour les noirs, les blancs, les grands, les petits, les gros, les maigres, les sots, les intellectuels, les beaux, les laids, pour ceux en complet-cravate et ceux en chiffons, pour ceux en savates et ceux en chaussures Hermès à semelle compensée.

Je constate très souvent que «vous, les parents», êtes incapables de concevoir la mode de la «jeunesse» tant décriée. Mais sachez que vos parents, à l'époque, avaient la même

difficulté. Eux aussi étaient choqués par les premiers bikinis, par les hauts très courts et les tangas. Eux aussi les percevaient comme «laids». Et malgré cela, vous êtes devenus «quelqu'un», et le monde tourne toujours rond.

Je n'arrive pas à saisir comment vous qualifiez la grande variété des vêtements actuels (tailles, couleurs, coupes) – ce serait donc une «idéologie sous-jacente» ? Jamais encore, l'être humain n'a eu autant de liberté dans le choix et le port de ses vêtements. Jamais encore, s'exprimer à travers la mode n'a été plus accessible qu'aujourd'hui. Je trouve très choquant que vous qualifiez d' «uniformité acceptée» le «look clodo», les «leggins» etc., pour exalter ensuite «l'élégance du bon ton» et défendre parallèlement son côté bourgeois. Là, il y a quelque chose qui ne colle pas. Entraver le progrès ? Soit. Des tissus, matériaux et techniques toujours nouveaux et renouvelés permettent une grande variété de créations nouvelles. Pourquoi alors entraver ce progrès?

Plus j'y réfléchis, plus je comprends que la vraie «laideur» ne se situe pas dans l'accoutrement de quelqu'un, mais plutôt dans l'évaluation de ceux qui croisent son chemin. De ceux qui pointent leur doigt sur les autres. Qui s'arrogent le droit de juger ce qui est juste ou faux, ou beau et laid. Le miroir de la société ne serait-il donc pas beaucoup plus que la manière des «juges» et de ceux qui pensent que l'intellect de l'être humain se reflète dans ses vêtements ?

Mais peu importe. Vous êtes naturellement libre de haïr qui ou ce que vous voulez. Ou trouver laid ce que vous voulez. Je n'attends pas un revirement de vos opinions suite à ma lettre. Mais ce serait magnifique si vous pouviez y réfléchir quelques instants.

Il serait souhaitable également que le Journal mise davantage sur une information des techniques de l'environnement plutôt que sur la diffamation de certains groupes, appartenances ou styles de vêtements. Ce serait plus crédible, plus judicieux et plus intelligent.

J'ai appris, étant enfant, de ne jamais quitter quelqu'un sur une dispute. J'aimerais appliquer ce principe également sur vous. Prenez mes lignes comme une impulsion constructive à la réflexion, elle ne se veut ni méchante ni perfide. C'est uniquement l'opinion d'un jeune homme en 2009. Ni plus ni moins. Salutations ensoleillées de Zurich.

Pascal Schwendener

Le débat est ouvert
La rédaction

La vision et la mission du Journal Franz Weber

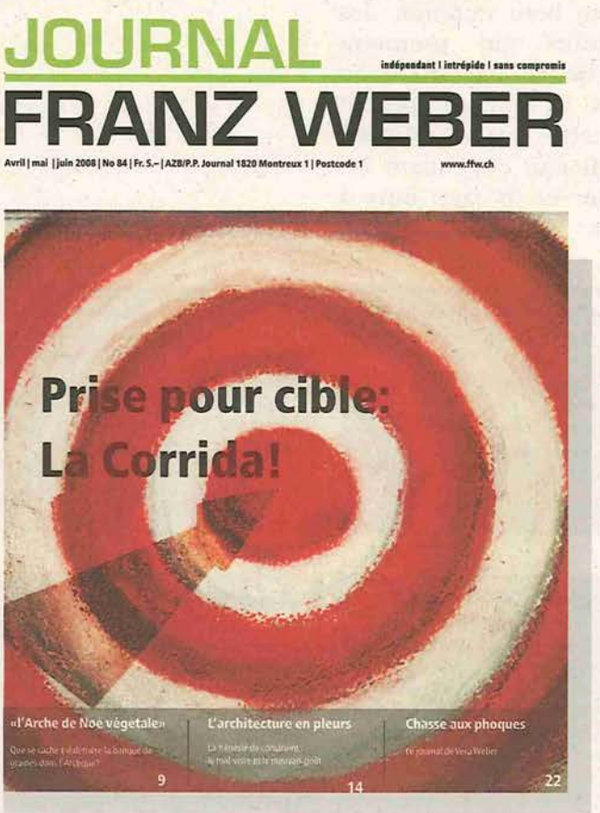

Intrépide, indépendant, sans compromis dans la défense de la vérité et passionnant !

*Comme son éditrice la Fondation Franz Weber, le JOURNAL FRANZ WEBER est à l'avant-garde de la défense des animaux et de la nature, à l'avant-garde de la protection du patrimoine culturel et historique.

*Mais le JOURNAL FRANZ WEBER va plus loin. Il s'empare de sujets tabous, que personne d'autre n'a le courage de toucher. Il met en lumière des faces cachées de la société, de la politique, de la science, de la spiritualité.

*Le Journal pose des questions - gênantes parfois, provocantes, «naïves» ; il secoue l'indifférence, il regarde dans les coulisses et derrière les façades, invite à la réflexion et à une vision supérieure. Il peut aussi choquer, comme tout ce qui est vraiment anticonformiste.

*Si vous êtes lectrice ou lecteur du JOURNAL FRANZ WEBER, c'est que vous avez l'esprit ouvert. Vous êtes prêt à lire ce que vous ne lirez nulle part ailleurs. Des choses qui dérangent, qui bouleversent, qui vous incitent à la méditation, vous poussent à l'action.

*Le JOURNAL FRANZ WEBER est un point de rencontre d'opinions libres, une plate forme du dialogue par excellence.

"Viva la Pasta"

Les végétariens (et les végétaliens) sont friands de pâtes et pour cause : C'est bon, c'est simple à faire, on peut les servir à toutes les sauces et pour couronner la chose, c'est avantageux. Des pâtes comme plat principal ou en garniture, dans un gratin ou en salade, farcies d'innombrables mousses ou de fromage – les variantes possibles ne manquent pas et plaisent en général à tous le monde, pas seulement aux végétariens...

Moins réjouissante cependant est cette nouvelle mode que je constate depuis quelques temps en Suisse : bon nombre d'hôteliers et de restaurateurs, la bonne aubaine, se facilitent la vie : ils offrent à la gent végétarienne sur leur carte des mets – pour changer du plat de légumes bouillis – des plats de pâtes, et de risotto à qui mieux mieux.

Au Restaurant Helvetia, Heidi ou dans une taverne valaisanne, on nous sert des spaguetti à la sauce tomate & basilic, des ravioli farcis à la ricotta avec beurre et sauge ou des penne à la sauce au gorgonzola. Dans les brasseries françaises, c'est le risotto au merlot del Ticino, dans les restaurants gastronomiques, les nouilles au safran et aux chanterelles ou le risotto aux truffes du Périgord. Bien sûr, ce sont en général de bons plats, mais la plupart du temps les nouilles sont trop cuites et la sauce est fade.

Bref.
Là n'est pas la question.

Il y a en Suisse des milliers de restaurants italiens. Lorsque j'ai envie de bonnes pâtes à l'italienne, je choisis non pas une restaurant suisse ou français mais un restaurant italien qui me garantit une cuisine traditionnellement gouteuse, une cuisson al dente de mes pâtes ainsi qu'un vrai plaisir des papilles.

Alors que diable viennent faire les soporifiques ravioli à la ricotta dans un restaurant de cuisine suisse ou dans une brasserie française? Et ces cuisiniers prétendument gastronomiques n'ont-ils donc pas plus de créativité ? On a l'impression qu'on nous flanque ces plats à la figure : «Tiens sale petit végétarien mal odorant!» «Pas le temps pour toi!» «Sois content de recevoir des pâtes!» «Le voilà ton plat inférieur d'inférieur!»

A quoi bon encore aller au restaurant ? Pour le plaisir ou en récompense après une dure journée de travail ? Certainement pas.

Mais relativisons. Vous l'aurez remarqué, je généralise. Il existe bien entendu des restaurants qui prennent leurs clients végétariens au sérieux et qui composent des recettes qui sont un pur régal. Il faut cependant les chercher et ils sont durs à trouver.

C'est pourquoi mon appel:

Cuisiniers, mettez vos idées préconçues de côté, sortez des sentiers battus, intéressez-vous à cette cuisine qui pour vous est un mystère.

Les temps changent. Les goûts, les besoins et les attentes aussi.

De grâce, épargnez-nous les pâtes molles à la sauce tomate!

Et si vous êtes à court d'idées, ayez au moins recours aux produits du Grand V !

Vera Weber

www.grandv.ch

Emincé «Bombay»
Un délire des sens !
Vous serez enchantés par la grande variété des arômes de ce curry équilibré – et vos invités apprécieront ! A servir avec du riz, de l'Ebli, des lentilles, etc.
Composition : Epices variés, oignons, mélanges de curry, Seitan émincé.

Stroganoff de seitan GrandV
Un émincé de seitan accompagné d'une sauce raffinée mais douce, que vous pourrez assaisonner et relever à votre goût. Poivre blanc, poivre de Cayenne et tabasco s'y prêtent à merveille, tandis que des lanières de paprica et de concombres au vinaigre viendront ajouter la dernière touche. A servir avec du riz, avec de la polenta ou même des rösti. L'alternative idéale au Stroganoff original!

Seitan mariné belle jardinière
La première création de notre nouvelle ligne antipasto. A picorer comme apéritif, coupé en petits morceaux pour agrémenter la salade, etc. Ideal comme en-cas. Un délice!
Composition: Le plat est fait de légumes marinés relevés tels que céleri, oignons, carottes, choux fleur, et de cubes de seitan rôtis, le tout rehaussé d'herbes de provence : basilic, thym etc.

Spezzatino di seitan alla nonna
de petits morceaux de seitan, une sauce tomate succulente et beaucoup d'herbes fraîches. Il s'agit d'un produit à double emploi : utilisé comme met complet ou comme sauce « al sugo », il s'accorde à merveille à toutes les sortes de pasta. Vous pouvez également en napper vos premières asperges, les saupoudrer ensuite de parmesan et gratiner le tout pendant 12 minutes au four préchauffé – et vous avez un repas complet avec le «Buon gusto della cucina italiana».

Terrine «Grandhôtel»
Nouveauté absolue dans le domaine de la terrine. Jusqu'à présent, il était difficile de trouver des terrines végétales sans gélatine ou oeufs. Vous pouvez servir cette terrine savoureuse comme il vous plaira: en entrée, en repas léger ou en repas principal, accompagnée de pommes de terre cuites et d'une salade.
Composition: La terrine est composée de fines tranches de Seitan, et elle est remplie de Tofu fumé, d'herbes, de pistaches, de crème et d'épices divers.

«Rillettes» Gourmet-Party
A varier selon les goûts : cette pâte à tartiner piquante s'emploie aussi bien sur des tranches de pain, sur des crackers, pour décorer des créations d'apéritifs ou diluée avec du lait ou du bouillon de légume comme sauce à tremper pour légumes et pain, ou encore pour farcir des pommes de terre au four, etc.
Composition: Tofu, noix, moutarde, herbes fraîches, épices.

Emincé «Saveur d' Asie»
Un plat piquant et savoureux qui vous emmène en Asie, le temps d'une évasion culinaire. Vous pouvez affiner ce plat de base de diverses variations créatives. A servir avec du riz basmati par exemple.
Composition: Seitan émincé, légumes Sichuan, huile de sésame, Sweet Chili, bouillon de légumes et épices.

Emincé «Traditionelle»
Qui ne connaît pas l'Emincé Zurichois !
Vous pouvez utiliser ce plat «Gourmet» dans sa version originale ou ajouter des ingrédients à votre guise. Accompagnez de rösti. Très bon également avec des pâtes.
Composition: Seitan émincé, champignons frais, crème, bouillon de légumes.

Chaussons d'aubergine Grandhôtel

4 personnes
Recette:

1	Terrine Grandhotel Grand V, 250gr
1	aubergine d'env. 400 - 500g
40g	d'huile d'olive
40g	de farine
2	œufs
1pot	de Crème gourmande Pomodori Grand V
1.5 dl	de bouillon de légumes
	Sel, poivre
10	tomates cerise

Préparation:

❖ Couper les aubergines en fines tranches dans la longueur. Couper les tomates cerise en quatre.
❖Assaisonner les tranches d'aubergine avec du sel et du poivre.
❖ Couper la Terrine Grandhotel en 8 tranches égales, les disposer sur les tranches d'aubergine et replier.
❖ Rouler les chaussons dans la farine.
❖ Tremper ensuite dans les œufs battus et assaisonnés pour obtenir une « enveloppe » régulière.
❖Faire frire et revenir des deux côtés dans l'huile d'olive chaude.
❖ Dans le restant d'huile de friture, faire également revenir rapidement les petites tomates, et les assaisonner.

Sauce:

❖ Verser 1 pot de Crème gourmande POMODORI dans 1.5 dl de bouillon de légumes chaud et bien mélanger au fouet, puis chauffer doucement et disposer la sauce sous les chaussons.

Conseil: Du riz, du risotto ou des pâtes pourront être servis en accompagnement.

Julienne de potiron Bel Automne

4 personnes

Recette:

800 g	de chair de potiron
200g	de courgettes
20g	d'huile d'olive
2 pots	de Crème gourmande Forestière Grand V
1 dl	de bouillon de légumes
4	cèpes
	Sel
	Poivre noir, moulu grossièrement
1	bouquet de ciboulette

Préparation:

❖ Couper le potiron et les courgettes en fines tranches, puis dans le sens de la longueur, en julienne.
❖ Assaisonner la julienne avec du sel et du poivre moulu grossièrement et faire revenir et saisir dans une poêle avec de l'huile d'olive, en remuant en permanence.
❖ Couper les cèpes en deux, assaisonner et faire également revenir ou griller
❖ Bien mélanger 1 pot de Crème gourmande Forestière Grand V avec 1 dl de bouillon de légumes, faire mijoter et ajouter à la julienne de potiron.
❖ A l'aide d'une cuillère à soupe, former des quenelles avec 1 pot de Crème Gourmande Forestière Grand V et les servir avec le plat en accompagnement froid.
❖ Décorer le plat avec des cèpes et saupoudrer d'une grande quantité de ciboulette.

Conseil: Des pommes de terre sautées pourront être servies en accompagnement. Mais ce délicieux plat d'automne sera encore meilleur accompagné de Spätzli.

Bonne cuisine et bon appétit
Stefan Lanz

- **Crème gourmande „pomodori" composition:** Tofu bio, tomates séchées, herbes et épices
- **Crème gourmande „basilico" composition:** Tofu bio, basilique, herbes, rucola, épices
- **Crème gourmande „forestière" composition:** Tofu bio, champignons, huile de truffe, épices

Ces crèmes sont parfaites sur des crackers ou sur du pain frais. Délicieuses également dans les sandwiches. Autres possibilités : Comme farce pour tomates ou poivrons, comme sauces savoureuses accompagnant les pâte, pour agrémenter les légumes.

QU'EST CE QUE LE SEITAN ?
La plupart de nos produits sont à base de seitan. Le seitan est une spécialité à base de blé; son nom est tiré du mot japonais signifiant "protéine". Originaire d'Asie, il a été introduit en Chine par des moines bouddhistes il y a près de 2000 ans et représente encore aujourd'hui une base importante de l'alimentation en Extrême Orient. Le seitan, dont la texture rappelle celle de la viande, possède une teneur élevée en protéines (30% en moyenne), très digestes et plus riches en acides aminés souffrés que les protéines animales.

Commande de Produits GrandV

Quantité	No art.	Article	Unité	Contenu	Prix en CHF	Total
_____	0002	Terrine «Grandhotel»	Terrine 1/2	250 gr	CHF 17.50	_____
_____	0003	«Rillettes» Gourmet-Party	Verre	200 gr	CHF 12.00	_____
_____	0004	Crème gourmande «Basilico»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	0005	Crème gourmande «Pomodori»	Verre	200 gr	CHF 13.70	_____
_____	0006	Crème gourmande «Forestière»	Verre	200 gr	CHF 14.85	_____
_____	1001	«Traditionnelle» Emincé	Verre	200 gr	CHF 9.70	_____
_____	1005	«Traditionnelle» Emincé	Verre	400 gr	CHF 14.65	_____
_____	1002	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	200 gr	CHF 8.75	_____
_____	1006	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	400 gr	CHF 12.15	_____
_____	1003	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	200 gr	CHF 10.30	_____
_____	1007	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	400 gr	CHF 15.75	_____
_____	1004	Stroganoff	Verre	200 gr	CHF 10.70	_____
_____	1008	Stroganoff	Verre	400 gr	CHF 16.50	_____
_____	1010	Seitan belle jardinière	Verre	200 gr	CHF 9.80	_____
_____	1009	Seitan belle jardinière	Verre	400 gr	CHF 14.60	_____
_____	1011	Spezzatino alla nonna	Verre	200 gr	CHF 11.00	_____
_____	1012	Spezzatino alla nonna	Verre	400 gr	CHF 16.25	_____
_____	1013	Hachi «Maison»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	1014	Hachi «Maison»	Verre	400 gr	CHF 16.70	_____
_____	2003	Nouilles tournées bio	Sachet	500 gr	CHF 6.10	_____
_____	5001	Chutney de manque - de pêche - d'abricot	Cart. à 3 verres	100 gr	CHF 19.50	_____
_____	5002	Chutney de pêche	Verre	100 gr	CHF 7.20	_____
_____	5003	Chutney de mangue	Verre	100 gr	CHF 7.80	_____
_____	5004	Chutney d'abricot	Verre	100 gr	CHF 7.00	_____
_____	7001	Corbeille cadeaux (1x Rillettes Gourmet-Party, 1x crème basilico, 1x Seitan Traditionnelle, 1x Hachi maison, 1x 250 gr Terrine,				
	nouilles bio)	Corbeille		CHF	60.00	_____
	Port et frais emballage écologique				**Total**	_____

Nom/Prenom: _____

Adresse: _____

Code postale, lieu: _____

Téléphone: _____

Date: _____ Signature: _____

Fini à l'expédition dans les trois jours ouvrables

Grandhotel Giessbach en hiver

Gastronomie au pays des merveilles

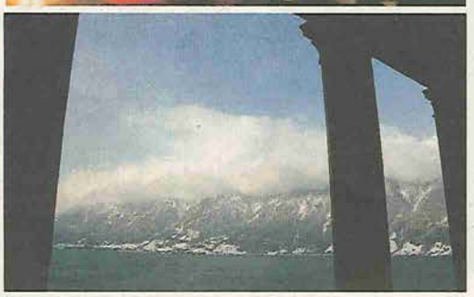

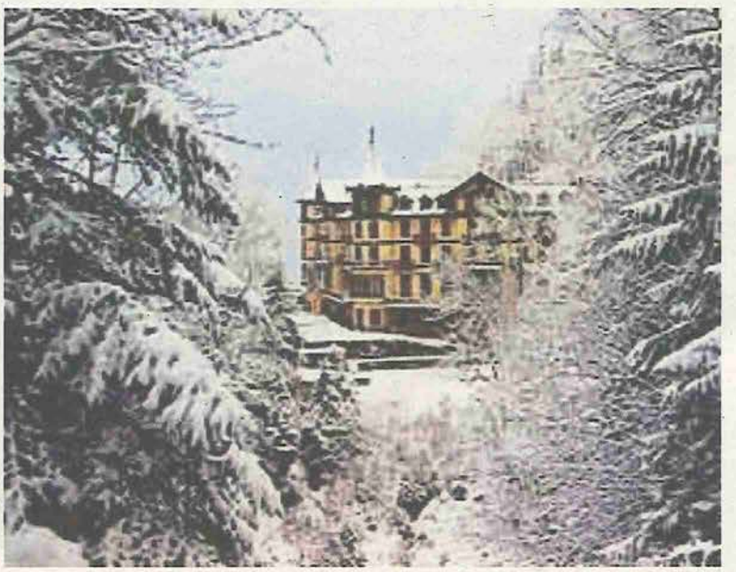

Le Grandhotel Giessbach, un hôtel qui sommeille en hiver? Pas tout à fait –
de petits salons intimes et feutrés ainsi qu'une cuisine de tout premier ordre vous attendent
au beau milieu d'un paysage hivernal féerique. Que ce soit pour une fête de famille, un dîner d'affaire ou un baptème,
l'expérience dans la chaleureuse atmosphère de Giessbach est unique et séduisante .

Restaurant et salons disponibles
pour groupes et sociétés sur réservation

Restaurant Le Tapis Rouge
jusqu'à 60 personnes
à partir de Fr. 2'500.—

Salon Giron
Pour petits banquets (max. 16 personnes)
à partir de Fr. 2'500.—

Apero max. 40 personnes

Salon Davinet
jusqu'à 70 personnes
à partir de Fr. 6'000.—

Apero max 100 *personnes*

Exclusivité: Possibilité de passer la nuit à Giessbach (à partir de 20 personnes)

Demandez notre offre culinaire d'hiver!

Ce que vous devez savoir

Arrivée assurée en véhicule équipé pour l'hiver. Les bateaux circulent sur demande entre Interlaken et Brienz pour sociétés.
Notre funiculaire nostalgique vous amène du débarcadère directement à l'hôtel.

Grandhotel Giessbach - CH-3855 Brienz - Tel. +41 (0)33 952 25 25 - Fax +41 (0)33 952 25 30
www.giessbach.ch - grandhotel@giessbach.ch

Grandhotel Giessbach

swiss historic hotels

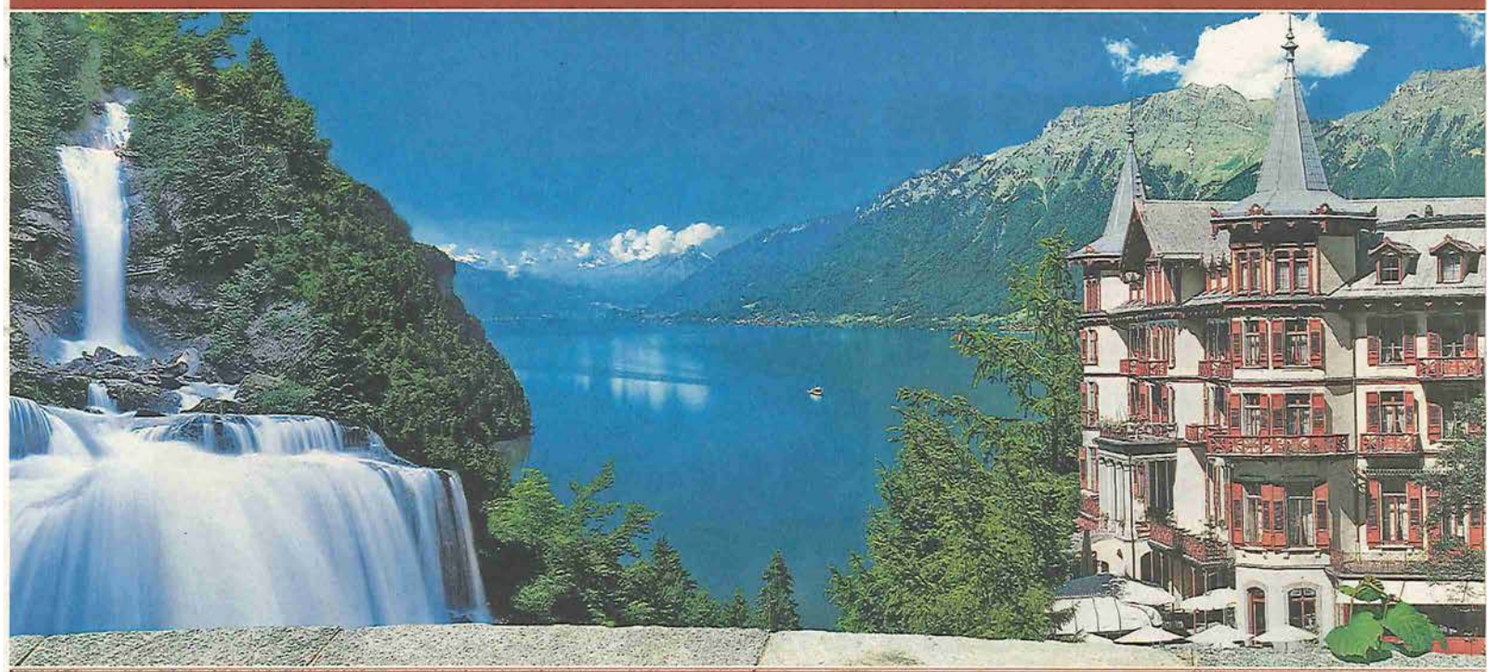

Le plus beau joyau dans la couronne de l'Oberland bernois est Giessbach. Visitez-le !

Notre offre très prisée

Magie d'automne au château de conte de fée

3 nuits – 1 gratuite

Valable du 1 septembre au 17 octobre 2009
Arrivée possible dimanche/ lundi/ mardi/ mercredi
Jours fériés exclus

Chambre double Romantique	Sfr. 608.–	au lieu de Sfr.	852.–
Chambre double Bellevue	Sfr. 768.–	au lieu de Sfr.	1'062.–
Junior-Suite	Sfr. 908.–	au lieu de Sfr.	1'272.–
Giessbach-Suite	Sfr. 1'088.–	au lieu de Sfr.	1'572.–
Chambre simple Romantique	Sfr. 344.–	au lieu de Sfr.	486.–

Les prix s'entendent par chambre, pour 3 nuits,
buffet petit-déjeuner inclus

Profitez de notre **«Forfait Culinaire»**

1 soirée avec des menus variés au Parkrestaurant face aux chutes impressionnantes de Giessbach
1 soirée avec menu de dégustation raffiné au restaurant gastronomique Le Tapis Rouge

Sfr. 171.– par personne

«Le château de conte de fée au dessus du lac de Brienz»

GRANDHOTEL GIESSBACH****
CH-3855 Brienz
Tel. +41 (0)33 952 25 25
Fax +41 (0)33 952 25 30
grandhotel@giessbach.ch
www.giessbach.ch